

Liquidation avant déménagement
30% à 60% sur tout l'inventaire
Royal Timoges INC.
 1191, av. Cartier 2^e étage 648-1471

QUAD
la haute fidélité
rotac
 2873, chemin Sainte-Foy
 653-7768

JEUDI 1^{er} OCTOBRE 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 272
 60 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24
 T.V.Q. 0.30 4.04

MONTRÉAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

50¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

LE SPORT

Steve Duchesne s'entend pour 2 ans avec les Nordiques

Steve Duchesne est arrivé à Québec hier soir. Le défenseur signera sous peu un contrat de deux ans assorti d'un traitement salarial de 900 000 \$ par saison, en devises canadiennes. Un peu comme Scott Young. Duchesne devra faire ses preuves s'il entend décrocher le gros lot au moment de disputer son année d'option. **S-2**



LA RÉGION

CTCUQ: nouvelle hausse pour les villes et les usagers

Le compte de taxes dans les municipalités participant au financement de la CTCUQ augmentera de 6 % et la participation de l'usager sera haussée d'environ 2,8 %. **B-1**

QUÉBEC

L'arrestation des Marines était légale selon le juge

La cour a rejeté hier les requêtes préliminaires des quatre Marines américains accusés d'agression sexuelle sur une adolescente de 12 ans, en août 1991. **A-8**

LE QUÉBEC

Le plan de dépollution du fleuve rate son objectif

Ottawa aura versé les 110 millions \$ prévus, mais le Plan d'action Saint-Laurent, qui se termine en mars 1993, ne pourra pas livrer toute la marchandise. **A-14**

LE MONDE

En hésitant, Ross Perot déçoit ses bénévoles

Selon une ancienne partisane, que Ross Perot annonce ou non son retour dans la course, ses chances de remporter l'élection du 3 novembre sont nulles. **A-17**

L'ÉCONOMIE

La baisse de la production arrête la croissance économique

Le produit intérieur brut (PIB) est resté stable en juillet au Canada, après avoir connu une hausse de 0,1 % en juin, a indiqué, hier, Statistique Canada. **B-16**

L'ÉDITORIAL

La violence et la télévision

La télé n'est pas seule responsable du climat de violence qui perturbe la jeunesse et la Semaine de la famille restera stérile si les vrais problèmes ne sont pas abordés. **A-18**

L'INDEX

Annonces classées	B-6 à B-10
Arts	B-4 et B-5
Bridge	B-10
Décès	B-10 et B-11
Économie	B-12 à B-16
Éditorial	A-18
Horoscope	B-10
Les idées du jour	A-19
Le Monde	A-15 à A-17 et A-20
Où aller à Québec	B-4 et B-5
Québec et l'Est	B-1 à B-3

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Périodes ensoleillées, un peu moins frais, max. 11, min. 6.

Demain: Nuageux, venteux, possibilité d'averses, max. 9, min. 1. **S-16**

Les conseillers de Bourassa dénoncent l'entente constitutionnelle

«Honte nationale»

QUÉBEC — « Ça, c'est la honte nationale ! On devrait s'absenter. M. Bourassa devrait prendre l'avion tout de suite et s'en venir ici ! Comme humiliation, en arriver là... », s'exclame la sous-ministre Diane Wilhelmy dans la conversation téléphonique enregistrée à son insu, fin août, et qui n'a pu être rendue publique avant aujourd'hui à cause d'une injonction.

par LISE LACHANCE
 LE SOLEIL

La secrétaire générale associée aux Affaires intergouvernementales canadiennes au sein du gouvernement du Québec et son collègue André Tremblay, principal conseiller constitutionnel auprès du gouvernement du Québec, critiquent verbalement l'attitude de Robert Bourassa lors des dernières négociations et tirent à boulets rouges sur l'Entente de Charlottetown.

Le premier ministre est décrit comme un homme faible, qui a besoin d'être encadré constamment pour ne pas céder devant ses adversaires, qui compte sur Brian Mulroney et Bob Rae pour parler à sa place, qui avait beaucoup de cartes en main au départ mais ne les a pas jouées. Bref, devant le Canada anglais, le Québec a tellement marché sur les genoux... qu'ils en sont troués, selon l'expression même de Me Tremblay.

Le résultat de ces pourparlers a tellement démoralisé la sous-ministre que, chez elle où elle se trouvait au repos et suivait le déroulement des négociations, elle n'arrivait pas à saisir ce qui se passait. « J'avais bien de la misère à comprendre. Ça m'a pris quasiment trois jours avant d'accepter le fait qu'on avait réglé bas comme ça. Je me disais : 'Ça se peut pas ! Ça se peut pas ! Je dois pas comprendre ! Il doit y avoir une stratégie derrière ça.' Puis, d'une fois à l'autre, je me disais : 'Ah non ! Encore ?' » raconte Mme Wilhelmy au haut fonctionnaire. Le recul du Québec était tel, à son avis, que Robert Bourassa aurait dû quitter les lieux pour éviter d'autres concessions.

Diane Wilhelmy a été d'au-



Diane Wilhelmy et André Tremblay critiquent verbalement l'attitude de Robert Bourassa lors des dernières négociations à Charlottetown.



tant plus étonnée de la tournure des événements qu'il n'y a « à peu près pas une ligne » de l'entente sur laquelle les conseillers du premier ministre « n'ont pas écrit depuis un an que ça n'avait pas de bon sens », qu'il « ne fallait pas accepter ça ». Sans compter qu'à son arrivée à la table de négociation, dit-elle, Robert Bourassa avait beaucoup de cartes dans son jeu. Mais « il ne les a pas jouées ». Et cela même si « comme premier ministre du Québec, avec les demandes historiques du Québec, puis tout ce qu'il y avait comme pression ici, il pouvait très bien dire : No way ! », argue-t-elle.

André Tremblay partage cette lecture de la situation. « On s'est écrasé ! » lance-t-il. La conversation des deux mandarins de l'État lève le voile sur Meech et donne à penser



- ☐ Transcription de la conversation **page A-19**
 - ☐ Bourassa y voit un « fait divers utile »
 - ☐ L'enregistrement ne pourra être diffusé
- Textes et photos en pages A-2 à A-6

que si le conseiller de M. Bourassa au cours de cette ronde, Louis Bernard, avait aussi participé aux dernières négociations, l'entente aurait pu être bien différente. On apprend qu'au moment de Meech M. Bernard a agi « un peu comme le coach à la boxe ». Il disait au premier ministre : « Non, Robert ! Je le sais que tu veux dire 'oui', mais il faut que tu dises 'non'. Retourne pendant une

heure dans la salle, puis dis 'non'. (...) Dis-toi qu'ils vont t'haïr mais que tu vas dire 'non'. Puis, si tu veux dire 'oui', sors de la salle ! Viens nous voir ! » Ce scénario, précise-t-elle, se répétait « une heure après l'autre ».

Me Tremblay rapporte, à son tour, une attitude de Robert Bourassa qui l'a mis quasi sous la tutelle des premiers ministres canadien et ontarien. Dans la

salle de négociations, dit-il, M. Bourassa soulève certains points, mais peu. « Il travaille toujours en pensant que Brian va le faire, en pensant que Bob Rae va le faire. Il s'acquitte avec Wells. » A son avis, Robert Bourassa veut régler les choses de façon bilatérale ou refiler les questions aux avocats « en pensant que ceux-ci vont faire le travail de nettoyage pour que lui puisse se la fermer ».

Plus forte hausse des taux d'intérêt en 50 ans

QUÉBEC — Les banques canadiennes ont annoncé hier une hausse record de 2 % de leur taux préférentiel, la plus forte des 50 dernières années au moins, poussées dans le dos par un dollar qui menaçait de s'effondrer.

par PIERRE ASSELIN
 LE SOLEIL

Une nouvelle pareille, au moment où l'économie canadienne est exsangue, a fait bondir le président de l'Association des manufacturiers du Québec, Richard Le Hir, qui tient le gouvernement fédéral et la Banque Royale responsables de ce malheur.

« Ils prennent l'économie du pays en otage pour mener leur débat politique. On tire dans nos propres buts, en nous désignant nous-mêmes à la féroce des spéculateurs », a-t-il lancé, faisant référence aux propos alarmistes des derniers jours.

Le taux préférentiel passe donc, à compter d'aujourd'hui, de 6,25 % à 8,25 %.

L'augmentation ne sera cependant pas aussi forte selon les différents termes hypothécaires. Les prêts d'un an augmentent de 1,50 % en moyenne, à 7,75 %, et les prêts de 5

ans grimpent de 0,75 %, à 9,25 %. La CIBC fait exception avec des prêts d'un an à 8,25 % et de 5 ans à 8,90 %.

A tout malheur quelque chose est bon: notre dollar a repris de l'embonpoint, clôturant à 80,24¢ US, en hausse de 0,24¢.

Ce rééquilibrage des taux, où le court terme se rapproche du long terme, signifie que cette hausse est considérée comme temporaire par les institutions financières, expliquait l'économiste Sylvie Riopel, à la Confédération des caisses populaires Desjardins. On s'attend à ce que les choses se résorbent après le vote, et on anticipe même que les taux redescendent plus bas qu'ils ne l'étaient, compte tenu de la faiblesse de l'économie.

La hausse survient au moment où Statistique Canada annonce pratiquement une stagnation du produit intérieur brut (PIB) pour les mois de juin et juillet. De plus, elle

risque de nuire au marché immobilier, l'un des seuls à afficher un semblant de vigueur, signale Mme Riopel.

À la Société canadienne d'hypothèques et de logement, l'économiste principal Gilles Proulx observe toutefois qu'en tant que la hausse se résorbe d'ici un mois ou deux, elle risque peu d'avoir un impact significatif. C'est du moins ce que démontre le seul épisode pendant lequel le Canada a vécu une brève hausse de taux pour défendre le dollar.

Reste à savoir si ce remède de cheval, appliqué avec beaucoup de zèle par les banques à charte, suffira pour faire baisser la température jusqu'au 26 octobre. Selon Alfred Pfeiffer, vice-président à la Caisse centrale Desjardins, on peut l'espérer, car ce geste démontre que la Banque du Canada n'acceptera pas une plus forte détérioration du dollar. Ça devrait rassurer les investisseurs étrangers, chez qui la crainte d'une nouvelle dévaluation risque de provoquer une autre poussée de vente et accélérerait la chute de la devise canadienne.

Mère poignardée à Neufchâtel Le complot de 3 adolescentes

QUÉBEC — Trois adolescentes du quartier Neufchâtel ont comparu, hier, devant le Tribunal de la jeunesse, pour répondre de trois chefs d'accusation reliés à une histoire de conspiration pour éliminer les parents de l'une d'entre elles.

par NORMAND PROVENCHER
 LE SOLEIL

Il était environ 21 h 30, mardi, lorsque les trois adolescentes, âgées de 14, 15 et 17 ans, décident de mettre leur dessein à exécution.

Réunies dans la maison où demeure la plus âgée du trio, rue De Martigny, dans le quartier Neufchâtel, elles attendent le retour de ses parents, partis jouer aux quilles.

À son retour, la mère, âgée de 47 ans, est blessée à coups de couteau, au cou, au dos et à l'abdomen, puis aux mains, en tentant de se défendre.

Alerté par les cris de sa femme, le père âgé de 50 ans, qui était allé stationner la voiture, se précipite au deuxième étage et réussit à désarmer sa fille unique.

Les blessures sont graves, la femme saigne abondamment. L'homme la conduit aussitôt au

centre hospitalier Chauveau où elle devra subir une longue opération chirurgicale pendant la nuit. C'est de cet endroit qu'il demandera au personnel d'appeler la police.

Les trois adolescentes ont toutefois quitté prestement les lieux. La plus jeune se sauve chez elle, non loin de là. La fille de la victime et sa complice de 15 ans prennent la route de Montréal, à bord du véhicule familial. Avant leur fuite, elles ont rafilé plusieurs objets dans la maison.

C'est au milieu de la nuit de mercredi qu'elles devaient être épinglées par les policiers de la CUM. La troisième complice avait été arrêtée un peu plus tôt, par des agents de Québec, après être retournée sur les lieux du crime.

Autre texte en page A-2

Entente dans l'affaire Wilhelmy «Le roi a sacrifié la reine...» (Me Chabot)

QUÉBEC — Sans que la cour d'appel soit vraiment saisie du litige, une longue journée de négociations entre toutes les parties impliquées a finalement permis d'en arriver, hier, à un règlement qui permet aux médias de publier le contenu de la conversation qu'ont eue la sous-ministre Diane Wilhelmy et André Tremblay, un conseiller du gouvernement québécois en matière constitutionnelle.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Conformément à cette entente qu'il a entérinée, le juge Jacques Dufour, de la cour supérieure, a toutefois interdit de diffuser l'enregistrement de cette conversation et la transcription qu'en ont faite les sténographes. Ceux-ci demeureront sous scellés à perpétuité. Le juge a par contre exclu de son interdit la transcription de la conversation que l'équipe de travail de CJRP en avait faite, et c'est ce que les médias ont maintenant la possibilité de diffuser, sous la forme qui leur convient.

La teneur de l'entente ne diffère que très peu de celle qui a failli intervenir vendredi dernier. La seule différence, et elle constitue un « gain très important », a expliqué Me Michel Chabot, l'un des avocats de Radiomutuel, est qu'on connaît de façon certaine les deux interlocuteurs de la conversation.

« C'est plus que ce que nous avions proposé à Mme Wilhelmy le 14 septembre », a affirmé Me Chabot en conférence de presse tenue en début de soirée. « C'est malheureux pour elle, a-t-il poursuivi, mais le roi a sacrifié la reine. Ceux qui commandaient lui ont donné l'ordre de régler... »

Le procureur de la sous-ministre, Me Gerald Tremblay, explique le déblocage d'hier par le fait qu'il devenait « impossible d'arrêter la vague »,

un marché noir de la transcription ayant même commencé à avoir cours.

L'avocat n'a pas caché éprouver une certaine amertume : « Nous ne serions pas là aujourd'hui si l'injonction du 14 septembre avait été suivie. » Déjà, à ce moment, l'information avait « coulé » dans plusieurs médias, a noté Me Tremblay.

L'avocat continue à trouver « dommage que la vie privée de Mme Wilhelmy ait été violée ». Il n'en considère pas moins avoir réussi à préserver le « caractère privé de sa voix ».

Enfin, Me Tremblay a déclaré n'avoir pas eu à convaincre sa cliente d'accepter le règlement. Ce qui pouvait être bloqué, c'est-à-dire l'enregistrement, l'a été, a conclu l'avocat.

Les avocats de tous les médias importants du Québec, qui avaient fait front commun pour la première fois dans une cause de ce type, n'ont pas caché leur satisfaction à la suite de cette entente à laquelle ils ont tous adhéré. Il en allait de même du président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, M. Alain Saulnier, pour lequel il s'agit d'une « victoire des médias ». L'intérêt public, a-t-il indiqué, commandait de rendre accessible une information pendant qu'elle était encore pertinente, d'autant plus que celle-ci était jusqu'à maintenant disponible partout au Canada mais interdite au Québec.

Adolescentes normales et familles sans histoire

Elles risquent un maximum de trois ans

QUÉBEC — À tour de rôle, elles ont brièvement comparues devant le Tribunal de la jeunesse. Adolescentes tout ce qu'il y a de plus normales, élevées dans des familles sans histoires ou presque. Dans l'assistance, des parents démolis, sidérés d'entendre le juge réciter les chefs d'accusation : tentative de meurtre, complot pour meurtre et vol.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

La scène se passait en fin d'après-midi, hier, au palais de justice de Québec. Enquêteurs et avocats ne pouvaient se rappeler un cas similaire où trois mineurs décident, en toute lucidité, d'éliminer un adulte, de surcroît le père et la mère de l'un d'eux.

D'autant plus que le mobile, que la police de Québec garde secret pour l'instant, semble anodin, voire inexistant. En tout cas, aucun lien à faire, a-t-on appris de source sûre, entre ce drame et un récent épisode du populaire téléroman *Jamais deux sans toi*, où la jeune Liza attentait à la vie de sa mère.

Les adolescentes, toutes trois élèves à la polyvalente de Neufchâtel, n'avaient jamais eu affaire à la police auparavant. Les deux parents visés par leur machination, ne s'étaient doutés de rien. Tout au plus avaient-ils remarqué « l'air bizarre » de leur fille, à l'heure du souper, mardi.

Si les adolescentes n'ont laissé trahir aucun signe d'émotion ou de repentir durant leur comparution devant le juge André Sirois, il en est allé autrement de leurs parents.

Aussitôt la plus jeune du groupe sortie de la salle d'audience, son père a éclaté en sanglots. Puis, sa mère, incapable d'en prendre davantage, a quitté la cour en lançant à une proche : « Viens-t'en, celle-là je ne veux pas y voir la face... ». Sa colère faisait référence à la plus âgée du groupe, celle qui aurait ourdi le complot et entraîné ses deux amies.

Le teint livide, les traits tirés,

celle-ci est demeurée debout pendant sa comparution. Le magistrat a compris qu'il était un peu normal que ses parents soient absents, son père étant au chevet de sa femme qui se remettait péniblement de l'attaque. Rencontré hier matin par LE SOLEIL, à son domicile, ce dernier s'est d'ailleurs refusé à tout commentaire, référant

«La télé est comme un mode d'emploi» (Virginie Larivière)

VAL-BÉLAIR — Le hasard a voulu que Virginie Larivière, cette jeune fille qui mène une croisade contre la violence à la télévision, soit dans la région de Québec, au moment même où une adolescente de Neufchâtel était arrêtée pour avoir monté un complot, avec ses deux copines, afin d'éliminer ses parents.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

« Je ne peux pas dire s'il y a une relation entre ce drame et les téléromans *Jamais deux sans toi* (où une jeune fille a tenté de tuer sa mère par balles) ou *Marilyn* (où une autre adolescente tirait sur son père), mais elles ont sûrement déjà regardé plein de films violents à la télé depuis qu'elles sont toutes petites. Ça n'a fait que les inciter à penser que la violence est la seule façon de régler leurs problèmes. »

Depuis que sa soeur de 11 ans a été assassinée, à Laval, il y aura bientôt un an, Virginie Larivière, a multiplié les efforts pour éviter que sa mort sombre dans l'oubli. Patiemment, tout d'abord dans son entourage, puis dans le public, elle a commencé à recueillir des signatures — plus de 400 000 jusqu'à maintenant — afin de for-

cer le gouvernement fédéral à légiférer afin que les actes de violence soient éliminés du petit écran, sinon sérieusement balisés.

Elle espère atteindre le chiffre d'un million, d'ici la fin du mois, d'autant plus que sa pétition circule dans une douzaine d'autres pays.

« Je sais qu'on ne peut pas accuser la télé de tous les meurtres commis dans la société, mais une grande majorité surviennent, selon moi, après avoir été vus à la télé. C'est comme un mode d'emploi », lance-t-elle, les yeux brillants et le cœur plein d'espoir.

Mission impossible ? Sa mère, qui l'accompagne dans ses tour-

nées, indique que des émissions de faits divers comme *9-1-1* ou *24/24*, sont maintenant diffusées à 22 h, plutôt qu'en début de soirée, au moment où les enfants sont encore debout.

Hier matin, cette énergique adolescente de Saint-Polycarpe, qui fêtera dimanche ses 14 ans, rencontrait, en petits groupes, les 542 élèves de l'école primaire Jules-Emond, à Val-Bélair.

Aux bouts de choux de 6 et 7 ans, elle leur a parlé en mots simples, leur demandant de travailler avec elle pour créer « la plus belle invention : un monde de paix, sans violence » ; d'aller courir dehors, sauter, jouer avec les amis, plutôt que de regarder la télévision.

« Et petit à petit, si le gouvernement vote une loi, la violence va disparaître. Et vos enfants à vous n'en verront plus à la télé. »

6/49

14-35-40-43-46-47

(complémentaire)

11

EXTRA

107050

LA QUOTIDIENNE

tirage du 30-09-92

6-3-5

3-1-5-0

La veste sans manches
sur tous les chemisiers de l'automne
l'influence masculine de la petite veste
en suède ultra-souple et satin paisley.
boutons métalliques, cognac, kaki,
vert pin, noir. 95.00 sport contemporaine®

Pull dentelle ajourée
superbe maille de coton travaillée
en dentelle ajourée rehaussée de
torsades pour pull longueur tunique,
col montant. écri. p.m.g. 85.00 à coordonner
à son fuseau 50.00 chandails contemporaine®



PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LE RÉFÉRENDUM

Michel
DAVID



Le sottisier

QUÉBEC — Il n'y a pas seulement Guy Lafleur. On dirait que les difficultés dans lesquelles patauge la campagne du OUI font dire des choses bizarres, voire mensongères au premier ministre Bourassa. Par exemple, saviez-vous que le général de Gaulle était un ardent défenseur de l'unité canadienne ?

C'est ce que M. Bourassa a voulu faire croire aux élèves du cégep Beauce-Appalaches, mardi après-midi, quand on lui a demandé ce qu'il pensait du fameux *Vive le Québec libre* lancé du balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Comme aucun d'entre eux n'était né en 1967, il lui était facile de prendre à témoin le ministre des Affaires étrangères du temps, Maurice Couve de Murville, qui n'approuvait pas les manœuvres québécoises de son patron.

Une farce répétée deux fois devient une sottise, disait mon grand-père. Aussi bien en rire avant que M. Bourassa ne la répète. N'empêche que ce n'est pas très édifiant.

Le plus drôle, c'est que le jeune député de Mercier figurait sur la liste des invités rassemblés sur la terrasse de l'hôtel de ville ce jour-là. Et il était tout excité d'entendre le cri du général.

Tant qu'à récrire l'histoire, le premier ministre a ensuite expliqué aux cégépiens qu'il ne fallait pas trop s'en faire avec le plébiscite de 1942. Après tout, il n'y a pas eu tellement de Québécois qui ont été forcés d'aller se battre en Europe, a-t-il plaidé. D'ailleurs MacKenzie King a été réélu en 1945. Pour lui, c'est l'argument suprême. Curieusement, il n'a pas parlé d'Adélard Godbout.

Manipulation

Il faut quand même reconnaître l'étendue de sa culture politique. Voici ce qu'il disait de l'outil référendaire lors d'une entrevue publiée dans LE SOLEIL en juillet 1970 :

« Le référendum est un instrument susceptible de manipulation. On n'a qu'à voir la façon dont de Gaulle (encore lui) s'en est servi. Je ne m'en servais qu'avec de grandes précautions ».

Pour la manipulation, on peut lui faire confiance. La façon dont il a entrepris de recycler le livre bleu péquiste de mai 1985 est un modèle du genre.

A l'entendre, la « société distincte », est une vieille demande du PQ. En fait, le gouvernement Lévesque réclamait la reconnaissance du « peuple québécois ». N'importe quel spécialiste du droit international vous dira qu'il y a un monde de différence entre les deux.

Remarquez, il le reconnaît : « On dit toutes sortes de choses en politique. J'ai de l'expérience », a-t-il confessé devant les membres de la Chambre de commerce de Saint-Georges.

C'est comme hier, dans le comté de Jean-Talon, où il a lancé qu'un OUI était un vote pour la démocratie et... Gil Rémillard. Vraiment n'importe quoi.

Sa technique est toujours la même. Il commence par lancer une fausseté. Si personne ne la relève, il la répète le lendemain. Au bout de trois jours, il est lui-même convaincu d'énoncer une vérité.

C'est ce qui est arrivé avec le projet de rapport du secrétariat de la commission parlementaire qui a examiné les conséquences de la souveraineté, que M. Bourassa utilise quotidiennement pour soutenir que le Québec serait plongé dans une crise économique sans précédent.

En trois jours, ce document de travail préparé par des fonctionnaires est devenu un rapport officiel de l'Assemblée nationale. Encore un peu et ça va être tiré du programme du PQ.

Le premier ministre a généralement réponse à tout, mais il s'est fait coincer par une question toute simple, mardi. « Je suis Français, je suis ici depuis six mois, est-ce que je peux voter au référendum ? » M. Bourassa ne le savait pas. Ça rappelle Pierre Elliott Trudeau, qui ignorait le prix de la pinte de lait.

Un petit jeu

Si vous trouvez la campagne ennuyante, il y a un petit jeu amusant auquel les journalistes attachés à la couverture de M. Bourassa jouent dans l'autobus.

Prenez les « 31 gains » qu'il prétend avoir obtenus avec l'Entente de Charlottetown, soustrayez-en ce que le Québec avait depuis 1867, les dédoublements, les gains bidon et ceux qui restent à négocier. Ça fait combien ?

Le texte de « l'affaire Wilhelmy » dévoilé

Bourassa y voit un « fait divers » utile

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa estime que la publication des propos de ses hauts fonctionnaires pourrait devenir « un avantage » pour le clan du OUI en attirant l'attention sur le contenu de l'entente.

par GILLES BOIVIN
et PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Si ce fait divers peut attirer l'attention sur l'entente, tant mieux », lançait hier le premier ministre devant une cinquantaine de partisans du OUI réunis au comité référendaire des Chutes-de-la-Chaudière, à Saint-Nicolas.

En attendant, Robert Bourassa garde confiance au jugement de l'histoire. « Le jugement de l'histoire ne portera pas sur une conversation, en fin de soirée, dans un contexte qu'on peut imaginer. L'histoire va porter un jugement sur la réalité », a soutenu M. Bourassa.

« Si c'est de l'écrasement d'être allé chercher 31 gains, une demi-douzaine de droits de veto et d'être allé chercher également des pouvoirs additionnels sur le plan économique... qu'est-ce qu'on peut dire du gouvernement qui a renoncé au droit de veto du Québec », attaque déjà Robert Bourassa.

Des déclarations de son conseiller André Tremblay, Robert Bourassa préfère retenir qu'il « a fait des déclarations en sens contraire » lors d'une conférence de presse, il y a un peu plus d'une semaine. Quand on l'interroge sur le sort qu'il entend réserver à ces deux hauts fonctionnaires, le chef du gouvernement prétend avoir d'autres priorités pour le moment, mais qu'ils « sont assez grands pour assumer leurs responsabilités ».

« Voilà la façon de désamorcer cette affaire ! », aurait-il confié, satisfait, en se tournant vers le ministre fédéral Pierre Blais qui assistait hier soir à cette rencontre du comité du OUI

des Chutes-de-la-Chaudière, à Saint-Nicolas. Reste à voir si les Québécois seront plus friands du texte froid de l'entente constitutionnelle que des « conversations nocturnes » des conseillers du premier ministre.

Mulroney défend Bourassa
Brian Mulroney a réitéré hier

avec vigueur qu'il est totalement faux de prétendre que Robert Bourassa s'était « écrasé » à Charlottetown, affirmant que les témoins oculaires de sa performance tout au long des négociations constitutionnelles en auraient parlé bien avant.

« Pensez-vous qu'avec dix premiers ministres, quatre chefs autochtones et deux leaders des territoires, que quelqu'un aurait pu s'effondrer, faire preuve de faiblesse devant les

autres, sans que ça sorte ? », a demandé hier le premier ministre canadien en réagissant à la diffusion de la conversation entre Mme Diane Wilhelmy et André Tremblay.

Selon M. Mulroney, il ne faut pas se surprendre que des gens puissent ne pas apparaître tellement brillants quand leurs conversations sont prises hors contexte et écoutées par des gens qui s'introduisent illégalement dans leur vie privée.

« Pensez-vous que je serais surpris que deux fonctionnaires sur 212 000 aient une conversation de ce genre à mon sujet. Je ne serais pas heureux, mais pas surpris non plus. »

Quant à l'argument que M. Tremblay et Mme Wilhelmy, à titre de principaux conseillers de M. Bourassa en matière constitutionnelle, soient mieux placés que quiconque pour évaluer le travail de leur patron, M. Mulroney revient alors à l'argument qu'ils n'étaient pas présents.

«C'est triste»

— Bouchard

SHERBROOKE — « C'est très triste. On sait maintenant que ce n'est pas la meilleure entente possible. On sait maintenant que c'est la pire entente que l'on pouvait avoir, la pire de toute l'histoire du Québec. »

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Alors qu'il participait hier soir en compagnie des Lorraine Pagé et Jean Campeau à une assemblée monstre réunissant plus de 1000 citoyens, Lucien Bouchard ne jubilait pas en commentant la levée de l'interdiction sur la publication de la conversation au cœur de « l'affaire Wilhelmy ».

Conscient que ces conversations explosives poursuivront le premier ministre Robert Bourassa et le camp du OUI jusqu'au 26 octobre, le vice-président du comité du NON préférerait parler d'un moment « triste » pour le Québec.

« Espérons que cela ne se reproduira plus jamais », affirmait M. Bouchard qui refuse de réclamer la tête du premier ministre Bourassa. « Il ne faudra plus jamais envoyé à Ottawa un premier ministre du Québec aussi démuné. Il faudra tout le temps qu'on l'entoure et qu'on lui fournisse un mandat démocratique. »

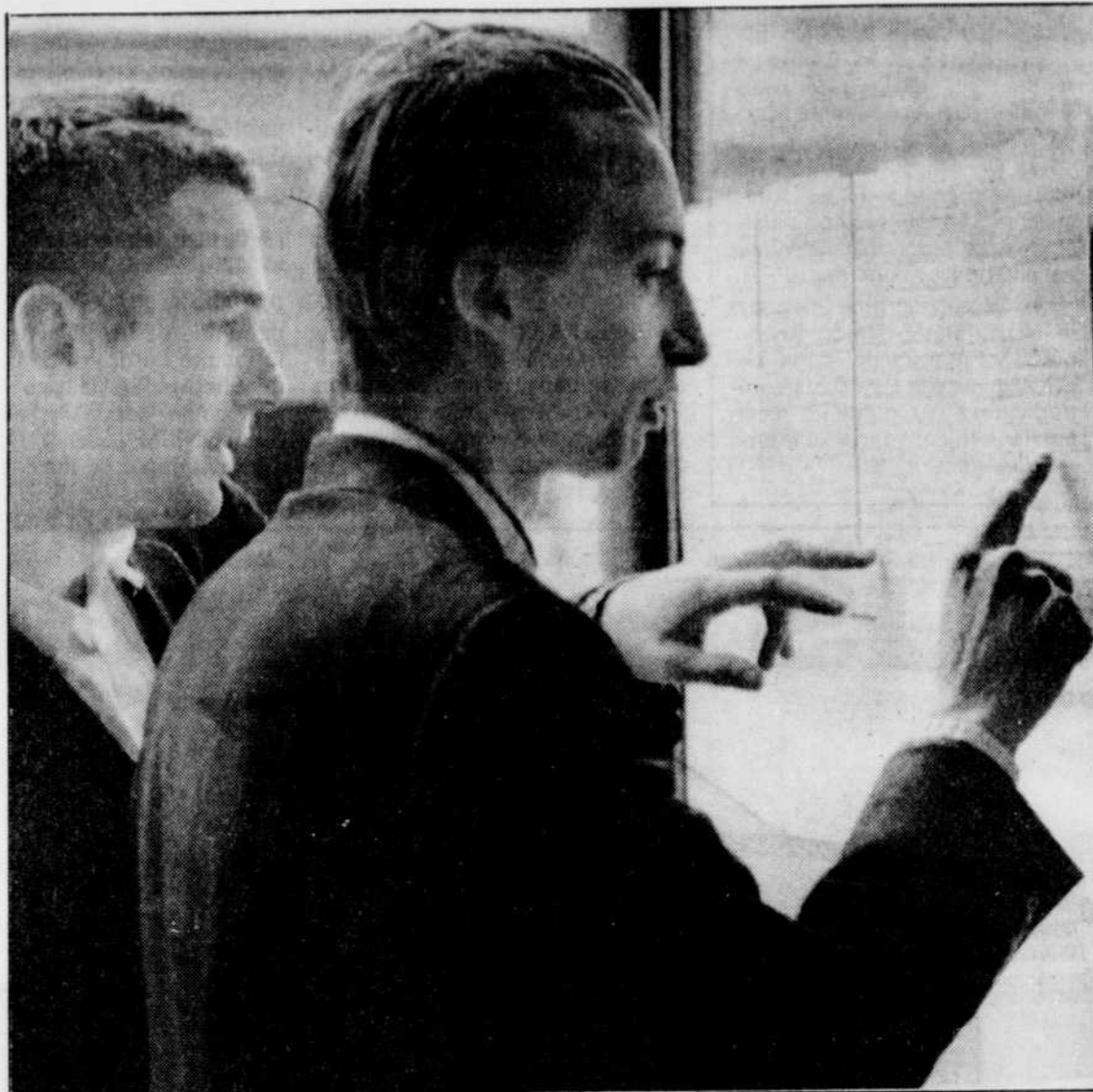
« M. Bourassa, lui qui voulait tellement éviter un référendum sur la souveraineté, savait qu'il ne devait pas aller négocier avec le Canada anglais. Tout le monde lui disait d'éviter ce guet-apens. Il est tombé dedans. Il n'avait rien à faire dans ce traquenard et le Québec s'est fait avoir. Ce qui devait arriver, arriva. On le sait maintenant. »

Selon le président du Bloc québécois, il est encore temps de corriger l'erreur commise par Robert Bourassa. « Il nous reste un espoir et c'est de réparer ce gâchis le 26 octobre en disant NON. Il faut que le peuple vienne à la rescousse de son premier ministre. »

«Des masques vont tomber»

Le chef du camp du NON Jacques Parizeau estime que « des masques vont tomber » à la suite de cette décision. « Il y a des affirmations qui devront être retirées », a-t-il dit à la Presse canadienne lors du lancement à Montréal de la campagne du Rassemblement des communautés culturelles pour le NON.

Il y a trois semaines, le premier ministre Bourassa avait reproché aux tenants du NON d'utiliser des procédés malhonnêtes pour faire campagne. « Enfin les Québécois vont savoir. Mais pour commenter, j'attendrai que ce soit reproduit au complet dans les journaux, que les Québécois aient le même privilège que les Ontariens. »



Avant même la décision du juge, la librairie montréalaise « Le dernier mot » affichait la transcription de la conversation au cœur de « l'affaire Wilhelmy ». Les clients pouvaient s'en procurer une copie au coût de 1 \$.

Chrétien embarrasse le OUI au Québec

QUÉBEC — La participation de Jean Chrétien à la campagne référendaire au Québec continue de susciter embarras et opposition au sein du clan du OUI.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Mardi, le député conservateur de Beauce, Gilles Bernier, indiquait clairement qu'il ne veut pas voir le chef du Parti libéral du Canada dans sa région. « Si on est dans le merdier actuellement c'est à cause de Jean Chrétien, Trudeau et Lalonde. Alors pourquoi j'irais faire des mamours à Jean Chrétien qui nous a mis dans ce merdier ? », lance carrément Gilles Bernier.

Pour ce député conservateur, l'ex-premier ministre Trudeau « est encore dans le décor avec exactement la même mentalité » que lors du référendum de 1980 alors qu'il avait traité les Québécois « avec mépris ».

Gilles Bernier était du clan du OUI lors du référendum de 1980. S'il a changé de camp pour le référendum du 26 octobre, il n'a pas changé d'idée à l'endroit du chef des libéraux fédéraux. « Ce n'est pas moi qui va l'inviter et je lui ai dit à la Chambre des communes », explique-t-il. En 1980, les deux circonscriptions provinciales de Beauce-Nord et Beauce-Sud avaient voté à plus de 55 % pour le NON.

Si les positions ne sont pas toutes aussi tranchées ailleurs, le rôle du chef du PLC dans la campagne référendaire n'en soulève pas moins un malaise au sein du clan du OUI québécois où personne ne semble très pressé de partager la même

tribune que M. Chrétien. Mardi, Sylvie Godin, attachée de presse du premier ministre, n'écarterait pas la possibilité d'une activité commune mais précisait

que rien n'était prévu pour le moment.

Dans la région de Québec, on ne semble avoir prévu aucune participation de Jean Chrétien. Le ministre québécois Lawrence Cannon indiquait au SOLEIL, hier, que « rien n'est prévu pour le moment ». Il ne l'écarter pas pour autant « si son

organisation en fait la demande ».

Sur la Rive-Sud, le député conservateur Gabriel Fontaine disait disposer déjà d'une bonne banque d'orateurs pour sa région avec les Claude Ryan, Michel Pagé, Gérald Beaudoin, Laurent Beaudoin et la sénatrice Solange Chaput-Roland.

Pierre Trudeau se prononce en direct

MONTREAL — Ce soir, à compter de 20 h, CKAC à Montréal et le réseau Télémedia à travers la province retransmettront en direct l'allocation que prononcera Pierre Elliott Trudeau devant les membres de Cité Libre. À Québec, les auditeurs pourront l'entendre à CHRC.

par DIDIER FESSOU
du bureau du SOLEIL

C'est ce soir, en effet, que l'ancien premier ministre du Canada devrait exposer sa position dans l'actuel débat référendaire. On s'attend à ce qu'il explique pourquoi il rejette l'Accord de Charlottetown.

M. Trudeau a demandé à l'organisatrice de la réunion, Anne-Marie Bourdouxhe, de disposer d'une heure et demie : 20 minutes seront consacrées à un exposé et le reste du temps, à une période de questions.

Parce qu'un très grand nombre de personnes sont attendues ce soir, les journalistes ne seront pas admis à la réunion et pourront seulement rencontrer brièvement M. Trudeau après l'événement.

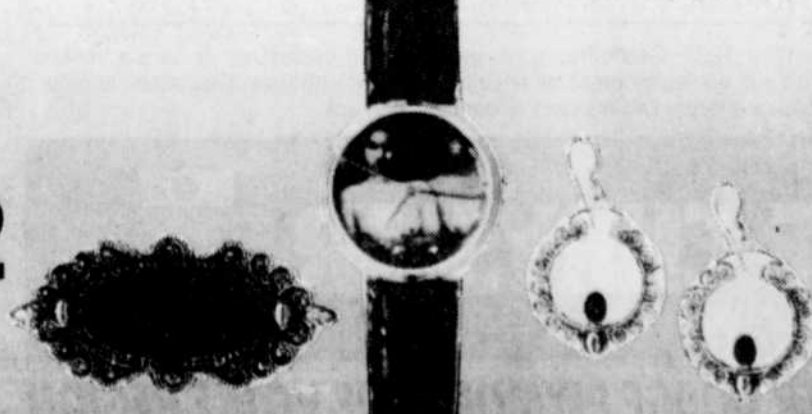
Considérant que l'intervention de M. Trudeau constitue une « contribution valable au débat référendaire », le directeur de l'information de CKAC, Jacques Millette, a proposé de retransmettre l'événement en direct sur les ondes de CKAC et du réseau Télémedia.

Toutefois certains aspects techniques n'étant pas encore réglés, M. Millette ne savait pas encore, hier soir, s'il retransmettrait la période de questions.



En route vers son bureau, hier, Pierre Elliott Trudeau jetait un coup d'oeil sur le livre historique « The French Quarter ».

**VENTE
AUTOMNE 92**
Du 1er au 11 octobre



Importations
Bijouterie
Objets d'art
Exotisme

774, Saint-Jean, Québec • 525-6528
Place Belle Cour, Sainte-Foy • 652-3732



LE RÉFÉRENDUM

Beauchamp accuse Campeau de se défilier

LONGUEUIL — Président de Regroupement Économie et Constitution, Claude Beauchamp accuse son homologue de Souveraineté Québec, Jean Campeau, de se « défilier constamment » en refusant de participer à un débat public et contradictoire sur les enjeux référendaires.

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

Se disant excédé, M. Beauchamp soutient que, au cours des dernières semaines, M. Campeau a refusé à « au moins » une vingtaine de reprises de participer à de tels débats sollicités par des chambres de commerce et des associations étudiantes.

Prenant la parole devant la Chambre de commerce de la rive sud de Montréal, M. Beauchamp a encore reproché aux tenants du NON de s'en tenir aux seuls aspects périphériques du débat et leur demande de faire connaître leurs vues sur certaines questions de fond : « Sur quel point précis l'entente du 28 août est-elle inacceptable ? En quoi l'indépendance du Québec va-t-elle créer des emplois ? Quelle sera la valeur du dollar québécois

sans union monétaire avec le Canada ? Quels seront les besoins financiers du Québec indépendant et à quel taux les financera-t-on ? Quelles seront la durée et l'ampleur de la période de transition conduisant le Québec vers l'indépendance ? »

Le défi lancé par Claude Beauchamp à Jean Campeau rejoint celui lancé plus tôt cette semaine par l'économiste Marcel Côté à Jean Allaire.

Au Comité du NON, Marie Vaillant précise : « Nous sommes prêts en tout temps à participer à de tels débats et nous ne nous en privons pas ».

Au Réseau des libéraux pour le NON, Marie-Claude Rivest note : « En principe, nous ne privilégions pas les débats contradictoires parce que ce n'est pas la meilleure façon d'informer les gens. »

Hausse de 2% des taux d'intérêt

Mulroney ne se sent pas responsable

MONT-JOLI — Brian Mulroney ne se sent aucune responsabilité personnelle devant la brutale hausse de 2 % des taux d'intérêt et pointe l'incertitude liée au résultat du référendum comme facteur explicatif.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Les événements créent l'incertitude. Personne en France n'a provoqué l'incertitude », soutenait hier le premier ministre canadien en se référant au cas récent de la consultation sur le traité de Maasticht qui a débouché sur les attaques des spéculateurs contre le franc.

Selon Jacques Parizeau, ce sont plutôt les déclarations alarmistes faites par M. Mulroney lundi à Sherbrooke quant aux dramatiques conséquences économiques pouvant découler d'une victoire du NON le 26 octobre qui ont forcé la Banque du Canada à réagir.

Le seul élément précis que M. Mulroney a cité pour expliquer la secousse d'hier, a été la diffusion internationale par l'agence Reuter des résultats du sondage Angus Reid donnant le NON en avance au Canada.

« Comme vous avez vu en France avec l'incertitude autour du résultat possible du référendum, chaque fois qu'il y a de l'incertitude, on attire l'intérêt des courtiers de change et les conséquences sont assez prévisibles. Aujourd'hui l'attention est sur nous et les banques à charte réagissent. »

Le premier ministre reconnaît que la hausse des taux n'aide pas le Canada, souhaitant personnellement que ceux-ci, tout comme l'inflation, demeurent le plus bas possible pour créer un climat favorable aux investissements.

Pour la première fois en trois jours, lui-même n'a d'ailleurs pas

répété les conclusions de l'étude de la Banque Royale selon laquelle la séparation du Québec entraînerait des pertes d'emploi et de revenu très importantes pour les Québécois.

« Un vote OUI donnera exactement les résultats inverses, envoyant un puissant signal positif sur l'engagement des Canadiens de demeurer ensemble », a-t-il conclu.

Bouchard soutient le contraire

SHERBROOKE — Le « show » offert par Brian Mulroney à Sherbrooke, lundi dernier, serait la cause première du chaos sur le marché des changes et, par conséquent, de la décision prise hier par les banques canadiennes d'accroître de deux points leur taux d'intérêt préférentiel.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Participant à une activité référendaire hier devant 250 étudiants de la faculté de droit de l'université de Sherbrooke, le vice-président du comité national référendaire du NON, M. Lucien Bouchard, s'est empressé de faire la lecture d'un commentaire livré au quoti-

dien The Financial Post par M. Steven Wateridge, directeur des changes internationaux à la Banque canadienne impériale de commerce. Se rapportant à des Canadiens qui travaillent sur les marchés étrangers, M. Wateridge a qualifié le comportement du premier ministre canadien de « naïf, émotif et irrationnel ».

« Les commentaires apocalypti-

ques de M. Mulroney ont créé un vent de panique chez les marchés financiers et, plus particulièrement, chez les investisseurs étrangers », témoigne M. Wateridge.

Lucien Bouchard estime que le spectacle offert lundi par M. Mulroney dépassait les bornes. « Ici, tout le monde connaît bien M. Mulroney. Malheureusement, nous ne sommes pas les seuls à le voir à la télévision gesticuler et déchirer son entente constitutionnelle dans un geste dramatique ».

Selon le chef du Bloc québécois, les investisseurs à travers le monde entier ont vu au cours des dernières heures le spectacle de M. Mulroney. « Le premier ministre a fait un bon 'show' qui a éterné bien du monde, mais pas le bon monde. Nous autres, au Canada et au Québec, on ne s'est pas éterné, mais cela a éterné les étrangers, c'est-à-dire ceux qu'il ne fallait pas éterné », explique M. Bouchard qui accuse son ex-ami Mulroney « d'avoir oublié » lors de son passage à Sherbrooke qu'il était le premier ministre du Canada.

Lucien Bouchard conclut que l'imprudence du chef du gouvernement canadien s'explique essentiellement par son refus que son projet d'entente constitutionnelle soit débattu sur la place publique.

■ Un OUI personnel

(PC) — Le recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Aldée Cabana, s'est officiellement inscrit dans le camp du OUI. Sa déclaration publique « a soulevé beaucoup d'objections dans la communauté universitaire, pouvait-on lire dans le communiqué émis hier par son bureau. Le corps professoral considère inappropriée cette prise de position qui pourrait sembler être faite en son nom. » Mais, affirme-t-on, M. Cabana ne prenait position que pour lui.

■ Calendrier du jour

Voici l'ordre du jour prévu des principaux partisans du OUI et du NON.

■ Le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, est de passage à Trois-Rivières pour promouvoir le OUI.

■ Le premier ministre Robert Bourassa et la caravane du OUI sont en tournée dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs, de Lanaudière et de Montréal-Ouest.

■ Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, dirige la caravane du NON dans la région de Drummondville.

■ La campagne pour le OUI amène le chef du NPD, Audrey McLaughlin, à Winnipeg.

■ Jean Allaire et Mario Dumont, du Réseau des libéraux pour le NON, donnent en matinée une conférence au Collège de l'Outaouais, à Hull, et une autre à Saint-Colomban, en soirée.

■ L'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau, qui prononce une causerie intitulée « Misères du nationalisme québécois » devant les Amis de Cité libre, à Montréal.

■ Le Conseil du patronat du Québec rend publics, à Montréal, les résultats d'un sondage Crop sur l'entente constitutionnelle menée auprès des membres du CPQ.

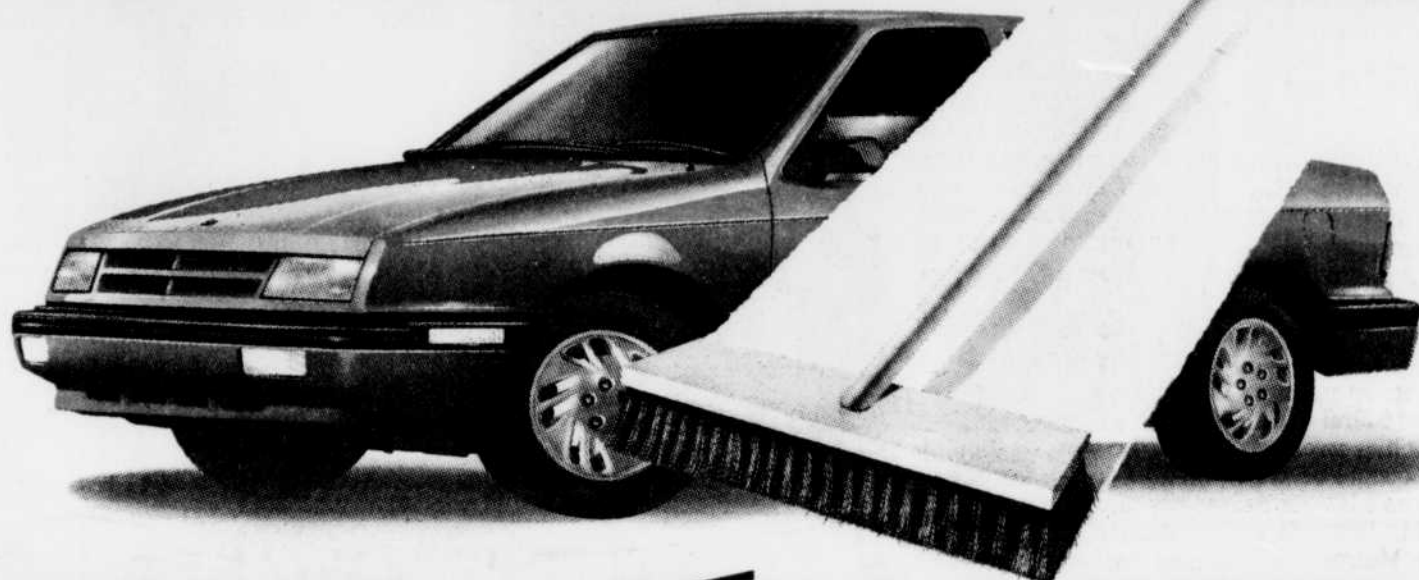
■ Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Jean Dorion, donne une conférence de presse concernant sa tournée dans certains endroits du Québec sur la question référendaire.

■ Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, prononce un discours devant les étudiants de l'université Bishop's, à Lennoxville. Il ira ensuite à Magog avant d'assister à l'inauguration du comité du OUI de la circonscription de Saint-François.

■ Le chef du Parti égalité, Robert Libman, parle devant les élèves du collège Marianopolis, à Montréal.

■ Le chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, prend la parole devant les chefs de l'Atlantique, à Moncton.

NOUS BALAYONS,



VOUS MÉNAGEZ!

Laissez-vous emporter par le Grand balayage 92 des concessionnaires Chrysler et venez profiter d'aubaines incroyables!

L'AUTOBEAUCOUP	
	1000 \$ DE REMISE EN ARGENT PLUS → 100 \$ DE REMISE sur siège intégré pour enfant 150 \$ DE REMISE sur Quad-command (baquets intermédiaires) 500 \$ DE REMISE sur garniture en cuir 250 \$ DE REMISE sur système auxiliaire de climatisation et de chauffage à l'arrière 250 \$ DE REMISE sur freins antiblocage
	1500 \$ DE REMISE EN ARGENT ET CLIMATISEUR SANS FRAIS! - ENSEMBLE D'OPTIONS 22D - boîte automatique - AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs - essuie-glace à balayage intermittent - glaces teintées - des centaines de dollars de moins que la Cavalier VL
	1250 \$ DE REMISE EN ARGENT - boîte manuelle à 5 vitesses - traction avant - direction à crémaillère - moteur de 1,5 litre, 12 soupapes 7,9 L/100 km (36 m/g) en ville 6,0 L/100 km (47 m/g) sur l'autoroute
	2000 \$ DE REMISE EN ARGENT ET CLIMATISEUR SANS FRAIS! - ENSEMBLE D'OPTIONS 22E - boîte automatique - AM/FM stéréo, lecteur de cassette - volant à colonne inclinable - retroviseurs à commande électrique, chauffants - régulateur de vitesse électronique - on vous met au défi de les comparer avec la Corsica ou la Grand AM

Ces offres d'une durée limitée sont en vigueur à compter du 4 septembre 1992. Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Les offres s'appliquent uniquement aux véhicules en stock chez les concessionnaires. Ces offres annulent et remplacent toutes les autres offres et ne peuvent être combinées à ces dernières. Détails chez le concessionnaire.



L'AVANTAGE CHRYSLER



CHEZ LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION

LE RÉFÉRENDUM

■ Madeleine et non Yvette

Hier, le texte du SOLEIL intitulé « Mulroney associe Guy Lafleur aux Yvette » contenait une erreur. Yvette n'était pas le prénom de l'épouse de l'ancien chef de l'Opposition, Claude Ryan, tel que suggéré. Elle s'appelait Madeleine. Yvette était le nom d'un petit personnage de manuel scolaire, qui selon la ministre Lise Payette, véhiculait le stéréotype sexiste de la femme au foyer. Mme Payette avait à l'époque accusé M. Ryan de préférer les Yvette, puisqu'il en avait lui-même marié une. Mme Ryan était alors devenue un symbole du camp du NON au référendum de 1980.

■ Le NON fait imprimer l'Accord

SHERBROOKE (LE SOLEIL) — Le comité national référendaire du NON convoque les médias ce matin dans une imprimerie de la région de Montréal pour marquer le lancement de la distribution de 1,5 million d'exemplaires de l'Accord de Charlottetown. Le comité veut ainsi prendre de vitesse les gouvernements canadien et québécois qui tardent à publier les textes juridiques.

■ Débat Chrétien-Bouchard

OTTAWA (PC) — Jean Chrétien (chef du Parti libéral du Canada) et Lucien Bouchard (chef du Bloc québécois), ont accepté de participer à un débat télévisé le 6 octobre prochain. Ils feront alors face à un groupe de journalistes québécois lors de l'émission Le Point à Radio-Canada.

■ Cri du coeur de Parizeau

MONTREAL — Jacques Parizeau a lancé un cri du coeur, hier soir, au petit groupe de membres des communautés culturelles qui ont décidé de voter NON. « Là, nous nous comprenons. Tout le reste n'a pas d'importance. (...) Ce pays-là est à vous, en un certain sens il est bien plus à vous qu'à ceux qui y sont nés. » En fait, l'appui des communautés culturelles se réduit pour l'instant à une déclaration endossée par 71 signataires.

■ Les Inuit en faveur de l'Accord

MONTREAL (PC) — Les responsables inuit du Nouveau-Québec recommandent à leurs compatriotes de voter OUI. Cinquante représentants réunis à Montréal, hier, en sont arrivés à ce consensus. Les Inuit avaient largement dit NON au Parti québécois au référendum du 20 mai 1980.

Un NON pourrait mettre en péril le libre-échange à trois (Bourassa)

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa a soutenu hier que voter NON à l'Entente de Charlottetown s'apparente à un vote pour la souveraineté avec ses conséquences économiques négatives pour le Québec.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« En votant pour le NON, on vote principalement pour des gens qui proposent la souveraineté. Or dans le rapport de la Commission sur la souveraineté, on est obligé de constater qu'il y a des prévisions vraisemblables d'une réduction de l'activité économique », a indiqué M. Bourassa en conférence de presse hier après-midi.

Même s'il se défend d'alimenter ainsi une campagne de peur qui peut avoir des incidences négatives sur l'économie, M. Bourassa n'en soutient pas moins qu'un vote négatif pourrait mettre en péril l'accord de libre-échange canado-américain.

Le chef du clan du OUI estime que les Américains ont déjà démontré, dans les dossiers du magnésium, de l'électricité, des producteurs de porc, qu'ils négocient « de façon très serrée ».

« On ne nous fait pas de cadeau », constate M. Bourassa. Il s'abstient de prédire qu'il serait plus difficile pour le Québec de rester dans l'accord de libre-échange, mais n'en soutient pas moins que « ça fait partie des risques dont je parle constamment ».

« Ce que je dis, c'est que si les Québécois votent NON, on ne s'éloigne pas d'une rupture de la fédération », soutient M. Bourassa en raison de l'objectif avoué, selon lui, des dirigeants du Comité du NON, de provoquer « une rupture de la fédération » avec les conséquences économiques que comporte le passage à la souveraineté.

Le premier ministre se défend de contribuer aux difficultés du dollar canadien ou de contribuer à la hausse des taux d'intérêt en référant aux dangers de la souveraineté. Il n'en souligne pas moins « très prudemment » que « l'incertitude politique n'aide pas. Nous vivons actuellement une incertitude politique et, si le NON l'emporte, cette incertitude politique va augmenter. Donc de façon évidente, cela n'aide pas. »

Devant les partisans du Comité du OUI de Jean-Talon, dans la circonscription du ministre Gil Remillard, M. Bourassa a soutenu qu'en « votant NON, vous votez pour l'incertitude, pour le maintien de la crise, pour l'amertume avec nos voisins et nos partenaires, pour la perte de gains très substantiels pour notre avenir. En votant OUI, vous votez pour le Canada, vous votez pour l'histoire, vous votez pour la démocratie, vous votez pour le Québec et vous votez pour Gil Remillard. »

Avant de visiter les comités du OUI de Jean-Talon, en après-midi, puis celui des Chutes-de-la-Chaudière, en soirée, le premier ministre s'est rendu dans le parc technologique de Québec. Accompagné d'une brochette de députés et de ministres de son gouvernement, M. Bourassa a visité hier matin l'Institut national d'optique et celui de la technologie du magnésium qu'il juge être



Le premier ministre Robert Bourassa a partagé un bon mot avec une partisane, hier, à Québec, en présence du ministre Gil Remillard.

« la quintessence » du développement économique qui est le fruit de la concertation des gouvernements, des institutions d'enseignement et de l'entreprise.

« C'est ça la politique de notre

gouvernement », enchaînait le premier ministre devant les partisans du OUI de Sainte-Foy. Une politique plus facile à réaliser « dans un climat de stabilité politique ».

Bouchard somme plutôt Mulroney de s'excuser

SHERBROOKE — La confrontation verbale entre les ex-inséparables compères Brian Mulroney et Lucien Bouchard a repris de plus belle hier.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

En tournée hier à Sherbrooke, Lucien Bouchard a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de s'excuser auprès de l'ancien hockeyeur comme lui suggérerait fortement Brian Mulroney.

« J'ai été assez bien élevé pour savoir que je dois m'excuser lorsque j'offense quelqu'un. Dans ce cas-ci, je n'ai pas à m'excuser car je n'ai offensé personne », se défend Lucien Bouchard.

Ce dernier a indiqué que Guy Lafleur devait s'attendre à ce que son opinion politique soit critiquée sur la place publique.

Lucien Bouchard affirme que Brian Mulroney tente le tout pour

le tout pour créer de toutes pièces un autre incident des « Yvette ».

Selon M. Bouchard, l'insulte qui a été lancée ces derniers jours sur la place publique venait plutôt de Brian Mulroney.

« Le premier ministre du Canada a insulté les électeurs du Québec et du Canada en disant, mardi, à Halifax qu'il ne servait à rien de produire les textes juridiques avant le référendum puisque les citoyens ne parviendront pas à les comprendre », réplique M. Bouchard qui exige que Brian Mulroney fasse amende honorable sur-le-champ.

« Je suis sûr que Guy Lafleur s'assurait que ses contrats avec les équipes de hockey étaient bien rédigés avant de les signer », poursuit M. Bouchard.

Pour Blais, un NON maintiendra un fédéralisme à la Trudeau

« Loin d'être l'avant-dernière étape vers la souveraineté du Québec comme le prétend Jacques Parizeau, le statu quo constitutionnel — le NON — est le maintien d'un fédéralisme centralisateur à la Trudeau », a affirmé hier le ministre Pierre Blais devant un club social de Beauport.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Selon le ministre, en effet, la victoire du NON signifierait le triomphe du statu quo, « la poursuite d'un régime dont tous s'entendent, fédéralistes comme souverainistes, francophones et anglo-

phones, pour dire qu'il a fait son temps ». Il importe maintenant, dit-il, de juger l'Entente de Charlottetown par rapport à ce statu quo et non en fonction d'un « quelconque idéal inflexible ».

Le ministre responsable de la région de Québec au sein du gouvernement fédéral estime que l'accord offre aux Québécois trois

gains importants : l'insertion de la notion de société distincte dans la constitution ; une meilleure représentation aux Communes jointe à un minimum garanti de 25 % des députés ; la reconnaissance de la juridiction exclusive des provinces dans les domaines de la main-d'oeuvre, des forêts, des mines, du logement, des affaires municipales et urbaines, du tourisme, des loisirs et de la culture. « Ce sont de vrais pouvoirs. Des milliers de fonctionnaires fédéraux deviendront fonctionnaires québécois », a assuré M. Blais.

POURQUOI ANTIROUILLE à l'huile Métropolitain

PÉRIODES CRITIQUES.
L'automne et l'hiver sont des périodes particulièrement critiques pour les automobiles. Les abrasifs qui sont répandus sur les routes s'infiltrent partout dans les moindres fissures, coins et replis du châssis et de la carrosserie. Additionnés à l'eau, ils forment un mélange extrêmement corrosif qui ronge la carrosserie de l'intérieur, ainsi que des pièces importantes pour la sécurité, (exemple: les boulons d'encrage des ceintures de sécurité).

LA BONNE SOLUTION.
La bonne solution est de faire pénétrer sous pression un produit assez fluide pour chasser l'eau et les saletés accumulés et suffisamment adhésif pour y laisser une pellicule protectrice, résistante à la rouille pendant un an. Il suffit de répéter l'opération chaque année et le problème de la rouille est éliminé à tout jamais.

Notre produit est breveté®.
Notre produit fut mis au point avec l'aide des chercheurs spécialisés du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ).
Un produit limpide, sans odeur et très fluide afin de traverser les poussières accumulées, chasser l'humidité et pénétrer les pores de la tôle. Il est suffisamment adhésif pour laisser une mince pellicule protectrice sur les tôles nues.

IL N'EXISTE PAS DE PRODUIT MIRACLE.
Les produits prétendant éliminer la rouille à long terme en obstruant toutes les orifices, provoquent dans les faits un problème plus grave. Avec le temps ils sèchent, se fendillent et facilitent l'infiltration de l'eau, créant des nids de pourriture. La rouille ça se contrôle, mais pas de cette manière.

TRAITEMENT COMPLET SEULEMENT: 59.98\$
Plus taxes

Prenez rendez-vous dès maintenant pour éviter la cohue de dernière minute!

Québec, 2655, boul. Wilfrid-Hamel... 687-5660
Lévis, 3760, boul. de-la-Rive-Sud... 833-3411

Cette vignette est apposée une fois le traitement effectué.

ANTIROUILLE à l'huile Métropolitain 92

HOTEL CHATEAU MONT SAINTE-ANNE
LES HOTELS SENNEVILLE INC.

Vendredi
Buffet polynésien Kon-Tiki à volonté
18.95\$ adultes 9.50\$ enfants
Dîner dansant

Samedi
Festival du homard à volonté
Buffet de fruits de mer TOUS LES SAMEDIS
21.95\$
Dîner dansant

RÉSERVATIONS: (418) 827-5211

Dimanche
Brunch automnal
Gastronomie et détente avec accès à la montagne
TOUS LES DIMANCHES
Une montagne de plaisirs vous attend!
De 11 h à 14 h
Animation avec guitariste
GRATUIT pour les enfants en bas de 3 ans
15.95\$ adultes 8.45\$ enfants

500, boul. Beau-Pré, Beauport (Québec)
Stationnement gratuit

104.50\$

Comment choisir plus beau et payer moins cher!

Botte tout cuir, à robuste semelle à relief. En noir garni de brun ou tout brun. Un des nombreux modèles à découvrir dans la nouvelle collection automne-hiver de Jean-Paul Fortin.

JEAN-PAUL FORTIN
CHAUSURE POUR FEMME

PLACE DE LA CITÉ • PLACE QUÉBEC • PLACE LAURIER • GALERIES DE LA CAPITALE

LE RÉFÉRENDUM

Citations du jour

■ « Si vous avez la possibilité de faire un oeil au beurre noir à Joe Clark, mais que cela vous coûte votre pays... trouveriez-vous que cela vaut quand même l'oeil au beurre noir de Joe Clark ? Il y aura bientôt de nouvelles élections fédérales ; là, vous pourriez nous frapper » - Joe Clark, s'adressant aux gens qui veulent voter NON parce qu'ils sont contre le Parti conservateur.

■ « C'est plus qu'un référendum. C'est plus qu'une chance de soutenir ou de s'opposer à une entente. C'est un moment de vérité pour le Canada » - Barbara McDougall, ministre des Affaires extérieures, à Toronto.

■ « Quand il signait avec les Canadiens ou les Nordiques, je suis sûr que Guy Lafleur s'assurait que son contrat était bien rédigé » - Lucien Bouchard, accusé d'avoir insulté Guy Lafleur lorsqu'il a annoncé qu'il appuyait le OUI.

■ « Dans la question posée, il est clair qu'en votant NON, on ne vote pas pour la souveraineté, mais on vote pour ceux qui la veulent. Donc, dans ce contexte-là, il y a des risques » - Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, lors d'une conférence de presse donnée à Québec.

■ « D'aucuns tentent de mêler les cartes. Mais peu importe ce que disent tous et chacun, il n'y a qu'une seule question, qu'un seul enjeu : l'acceptation ou le rejet de l'Entente de Charlottetown et de l'agenda constitutionnel qu'il sous-tend pour le pays et pour chacune des provinces, y compris le Québec » - Pierre Blais, ministre fédéral des Consommateurs et des Sociétés, devant un groupe de gens d'affaires de Beauport.

■ « Allons-nous finir par voir ce que nous allons signer avant de voter ? Avez-vous déjà acheté une maison sans aller la voir et sans savoir combien elle allait vous coûter ? Ayons un peu de bon sens ! » - Jim Silye, membre du Reform Party.

Le SFPQ invite à voter NON

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) s'inscrit en faux contre l'entente constitutionnelle. Il s'est intégré au Comité du NON et attend de sa part une subvention de 32 000 \$ pour l'impression d'un tract qui sera distribué à ses 50 000 membres.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

« Pas question d'entériner à l'aveuglette un projet d'entente qui, au mieux, consacre une baisse par rapport au statu quo ou à Meech et qui, au pire, constitue une abdi-

cation des revendications traditionnelles et légitimes du Québec à disposer des outils pour assurer sa survie et son développement spécifique », a affirmé hier la secrétaire générale du syndicat, Mme Danielle-Maude Gosselin.

« La population québécoise devrait manifester la même prudence », a ajouté Mme Gosselin au cours d'une conférence de presse qu'elle donnait en compagnie de l'adjoint au président général du SFPQ, M. Jean Laporte. Elle espère que les Québécois évalueront l'entente en dehors de toute partisanerie et répondront NON au référendum afin de redonner au Québec son poids réel. Celui-ci, a-t-elle dit, « s'est effrité en quelques jours par la démission de son négociateur (Robert

Bourassa) qui craignait par-dessus tout de tenir une consultation sur le véritable enjeu : la souveraineté du Québec ».

Société distincte

Selon le Syndicat des fonctionnaires, les Québécois ne retrouvent pas dans l'Entente constitutionnelle de Charlottetown les conditions indispensables à l'exercice d'un partenariat acceptable avec le reste du Canada. Dans les faits, estime-t-il, tous les champs de compétence exclusive des provinces se trouvent soumis à des objectifs nationaux fédéraux.

L'organisme tique particulièrement sur le pouvoir de dépenser du fédéral, sur le recul au Sénat et

à la Cour suprême, sur le partage des pouvoirs et, par-dessus tout, sur la société distincte. Si le syndicat se réjouit que les autochtones aient pu faire reconnaître leur spécificité, il n'accepte pas que les Québécois ne soient pas désignés comme « peuple ».

Le SFPQ se dit convaincu que voter OUI à l'entente constitue un trop grand risque. « Ce serait consacrer ad nauseam la perpétuation des tractations constitutionnelles, dans un cadre étriqué. »

Précisons que le syndicat s'est déjà prononcé pour la souveraineté du Québec, mais qu'il n'établit aucun lien entre cette prise de position et sa lutte actuelle contre les offres. « Le rejet de l'entente transcende toute appartenance à un parti politique », soutient Danielle-Maude Gosselin.

GRANDE VENTE
DE BLANC

ÉCONOMISEZ
À L'ACHAT DE
VOTRE BILLET DE
SAISON 1992-1993
AVANT LE 9 NOVEMBRE!

6^e et hiver,
offrez-vous

la neige du Relais,
le centre de ski familial par
excellence. Le plus
chaleureux, le plus éclairé,
les pistes les mieux
entretenu de la région,
le premier de la région à
ouvrir ses pistes
à 100 %.

Ouvert tous les jours du 10 octobre
au 8 novembre 1992, de 9 h à 16 h.

CENTRE DE SKI LE RELAIS
1084, boulevard du Lac
Casier postal 280
Lac-Beauport (Québec)
G0A 2C0
Téléphone: (418) 849-1851

ABONNEMENT DE SAISON (Taxes en sus)		AVANT LE 9 NOVEMBRE	À PARTIR DU 9 NOVEMBRE
PLAN INDIVIDUEL	24 ans et plus	405,00 \$	432,00 \$
	16 à 23 ans	315,00 \$	342,00 \$
	7 à 15 ans ou 60 ans et plus	225,00 \$	252,00 \$
	Tous les soirs à partir de 15 h	202,00 \$	216,00 \$
PLAN FAMILIAL	1 ^{er} billet	405,00 \$	432,00 \$
	2 ^e billet	360,00 \$	386,00 \$
	3 ^e billet	162,00 \$	176,00 \$
	4 ^e billet	126,00 \$	135,00 \$
	5 ^e billet	90,00 \$	95,00 \$
	Autres ou 6 ans et moins	gratuit	gratuit

Le
REL AIS

À QUELQUES CENTIMÈTRES DE QUÉBEC !

LE RELAIS
vous invite à
L'ULTIME
BAZAR

Équipements de ski
alpin neufs et usagés pour
toute la famille à des prix
très abordables.

Du vendredi au dimanche
à partir du 9-10-11 octobre jusqu'au
6-7-8 novembre, de 10 h à 16 h.

Renseignements:
(418) 849-3073

MUSIQUE EN
BEAU DOIN

5 PERSONNES
PROFITERONT D'UN
RABAIS
EXCLUSIF!

PIANO DROIT
KAWAI
Modèle CX5-EP

Prix suggéré :
3925 \$ SPÉCIAL 2 695 \$

Quantité limitée (5)

La qualité japonaise au prix d'un coréen.
L'offre se termine le samedi 3 octobre 1992 à 17h.

PIANO À QUEUE
KAWAI

Modèle KG2E, 5 pl 10 po
série : 1995149

Prix suggéré : 17 100 \$

Prix courant : 13 500 \$

SPÉCIAL 9 995 \$

• Quantité : 1 • Légères égratignures



Tél.: (418) 833-2141

On murmure
au sujet
de vos murs



Faites taire les murmures
Profitez de la

VENTE
MURAMUR

jusqu'à la fin d'octobre.

2 POUR 1

Encadrements de diplômes et photos
Reproductions non encadrées

25%

Matériel d'artiste au complet

40%

Laminage

20%

Encadrements sur mesure
incluant nos moulures italiennes
de toute beauté

EXCLUSIF

Cadres sans joints Bestoni classique

Encadrements
Ste-Anne

• 560, boul. Hamel, QUÉBEC, 529-6261
• Galeries de la Capitale, QUÉBEC, 622-9306
• Place Laurier, SAINTE-FOY, 658-3320
• 8125, Henri-Bourassa, CHARLESBOURG, 627-3232
• 161, route Kennedy, LÉVIS, 837-2469

FAITS DIVERS

Procès de Jocelyne Champagne, accusée de l'enlèvement de sa fille

Le père nie avoir proféré des menaces de mort

BAIE-COMEAU — Après le choix des jurés, des témoins importants se sont fait entendre, hier, lors de la deuxième journée du procès de Jocelyne Champagne, cette mère de 43 ans, accusée d'enlèvement et de séquestration de sa propre fille de 5 ans. En début de journée, l'ex-mari de l'accusée, M. André Caron, s'est présenté devant la justice pour son témoignage.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

lyne Champagne et qu'il avait bien commis des attouchements sexuels sur l'enfant.

La couronne a surtout mis sur la crédibilité de l'ex-mari, à qui l'accusée reproche d'avoir commis des abus sexuels sur l'enfant alors qu'elle était âgée de 3 ans. Le père de la présumée victime, qui est à la direction d'une institution financière de la métropole, a surtout voulu montrer son inquiétude face à la santé mentale de l'enfant, qui souffre de graves convulsions.

En contre-interrogatoire, l'avocat de la défense, Me Pierre Grygiel, a tenté de faire avouer au père de l'enfant qu'il avait proféré des menaces de mort envers Joce-

Le témoin n'a cependant rien admis de tel.

Par la suite, des travailleurs sociaux et experts se sont présentés à la barre des témoins pour divulguer certaines informations contenues dans le dossier du couple Caron-Champagne. Notamment, qu'un premier signalement avait été fait en 1991, par M. Caron, qui démontrait l'absence de soins appropriés pour l'enfant considérant l'isolement dans lequel elle était tenue. Caroline n'avait alors que 4 ans et la Direction de la protection de la jeunesse a affirmé « qu'il

était évident que la petite souffrait d'un retard psychologique et d'un retard de développement au niveau de la parole ». La travailleuse sociale affectée au dossier, Mme Claire Lévesque, a aussi ajouté qu'elle avait été informée par Mme Champagne des possibles abus sexuels qu'aurait subi l'enfant mais « qu'aucune autre plainte n'avait été formulée ».

Activités fébriles depuis quelques jours au palais de justice de Baie-Comeau, en raison du procès de Jocelyne Champagne, que l'on peut désormais identifier vu la levée de l'ordonnance de non-publication par le juge Claude Jourdain. Jocelyne Champagne doit répondre à des accusations d'en-

lèvement et de séquestration, mais est gardée derrière les barreaux depuis plus de quatre mois pour ne pas avoir respecté une ordonnance de la cour supérieure, accordant la garde légale de sa fille, Caroline, à son père, M. André Caron.

L'accusée ne s'est pas encore fait entendre depuis le début de son procès. Entre-temps, un groupe de femmes concernées dans les causes d'agressions sexuelles, s'impliquent activement au comité de soutien de Jocelyne C. Plus de 11 000 \$ ont été recueillis pour supporter financièrement l'accusée et sa famille dans cette épreuve qui leur coûtera 50 000 \$ de frais d'avocat.

■ Caporal Lemay

SAINT-FOY (PC) — L'enquête publique sur la mort du caporal Marcel Lemay, de la SQ, reprendra dans quelques semaines, a fait savoir hier le coroner Guy Gilbert. Le procureur représentant certains membres de la communauté mohawk, Me Richard Corriveau, a fait savoir au coroner Gilbert qu'il ne s'opposerait pas à la poursuite de l'enquête malgré le procès à venir de membres de cette communauté.

■ Coffre-fort éventré

SAINT-CLÉMENT — Des voleurs se sont introduits dans une résidence de la rue du Pont à Saint-Clément et ont dérobé 11 000 \$ dans un coffre-fort. Le vol s'est produit entre 18 h30 et 23 h30 hier, alors que les propriétaires étaient absents. La résidence était attenante à une station-service. Aucune arrestation n'a encore été effectuée.

VERRES DE CONTACT

«Un art dans l'ajustement pour la santé visuelle»

- Lentilles souples pour personnes ayant de l'astigmatisme
- Lentilles double foyer
- Lentilles garanties contre la détérioration rapide
- Nouveau concept de port annuel
- Approche «holistique santé»



NORMAND BARABÉ

Opticien propriétaire, comptant plus de 10 ans d'expérience en ajustement de verres de contact, vous invite à venir faire un essai

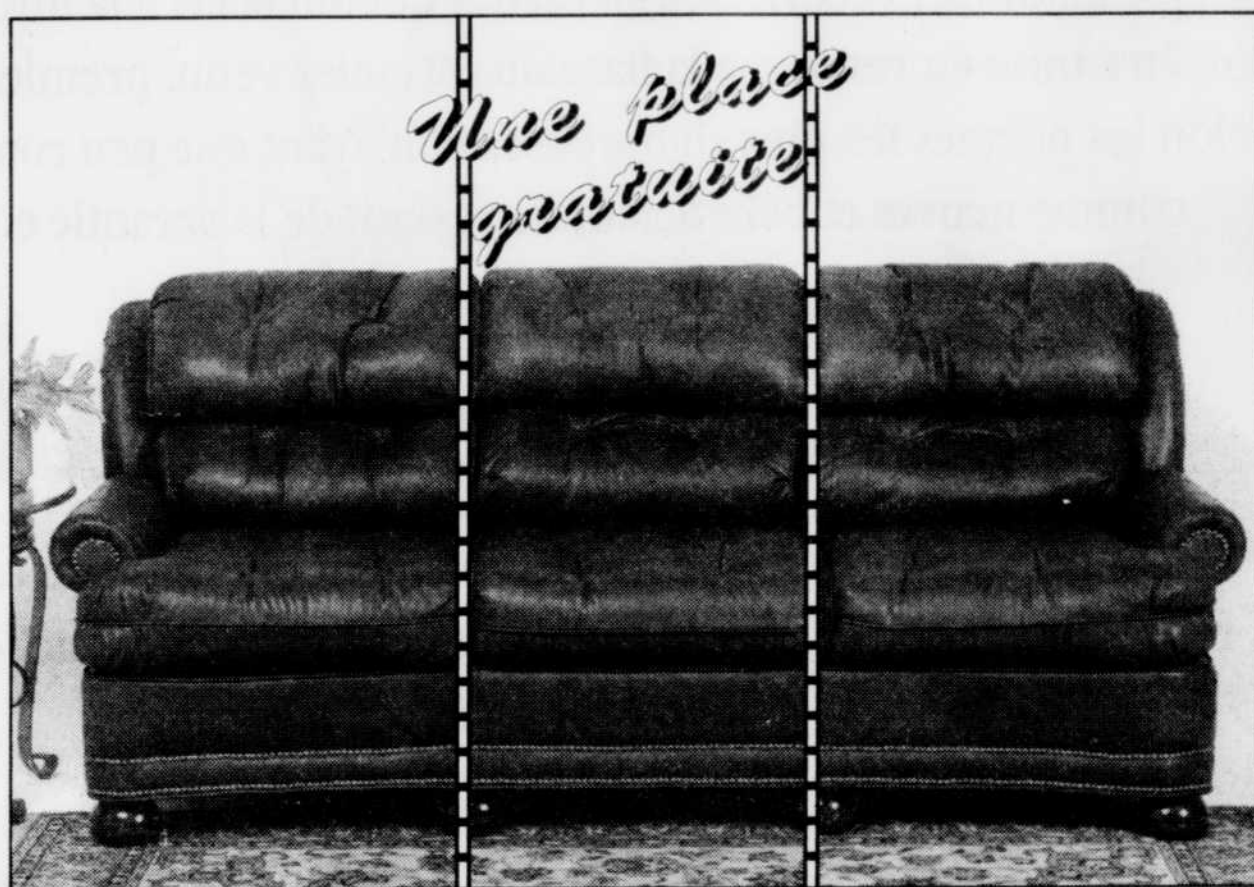
Opti Boutin
1038, av. Cartier
525-7286

UN ESSAI
GRATUIT

1 PLACE GRATUITE

Le canapé 3 places au prix du canapé 2 places ou le canapé 2 places au prix du fauteuil

*(Achat minimum 4 places)



CHOIX DE MODÈLES - CHOIX DE 500 CUIRS ET TISSUS

*EN PRIME

TAPIS ORIENTAL À 1/2 PRIX

AUCUN PAIEMENT AVANT OCTOBRE 1993*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 octobre 1993 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage

"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"

VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis, voir détails en magasin

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

▲ SOFA DESIGN
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

GRATUIT: SERVICE DE DÉCORATION

LES VENDREDIS

mode
DE PLACE BELLE COUR



Vous aimez la mode,
vous aimez...
voir de la mode?
JUSQU'AU 9 OCTOBRE,
PLACE BELLE COUR
vous présente ses
vendredis très très mode.
Dès 12h15, le VENDREDI,
les marchands vous feront
voir leurs collections
automne-hiver
originales et exclusives.

PLACE BELLE COUR

Agression sur une adolescente de 12 ans Le juge Dubé décrète que l'arrestation des Marines était légale

QUÉBEC — Le juge Mark Dubé a rejeté hier les requêtes préliminaires qu'avaient présentées les quatre Marines américains accusés d'une agression sexuelle, présumément commise à Québec sur une adolescente de 12 ans, en août 1991.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Les requêtes reposaient sur deux articles de la Charte canadienne des droits et libertés touchant l'arrestation et la détention arbitraires. Or, le juge Dubé estime en substance que les policiers possédaient suffisamment de preuves pour procéder à l'arrestation des Marines.

La présumée victime avait en effet désigné les accusés lors d'une parade d'identification. Tous les gestes des policiers, incluant celui d'amener les prévenus à la centrale de police, ont été faits avec l'accord des autorités du USS Guam, note encore le juge Dubé.

Les versions ont toutefois dif-

férent quant à l'avis aux prévenus des droits qu'ils avaient. L'un d'eux, le sergent Leonard Permell, âgé de 27 ans, a nié qu'on l'ait avisé et a dit avoir cru qu'on le transférait sur un autre bateau américain amarré dans le port plutôt qu'à une arrestation.

D'autre part, le juge Dubé a conclu, après avoir entendu les policiers, qu'ils n'ont utilisé aucun subterfuge pour procéder aux arrestations. Mais même s'ils n'ont pas été avisés de leurs droits, la détention des Marines n'est pas apparue discrétionnaire au magistrat et, selon lui, l'omission n'était ni volontaire ni délibérée.

Les requêtes étant rejetées, les quatre Marines devront revenir devant le tribunal mercredi prochain.



Garage détruit par le feu

Un accident serait à l'origine de l'incendie qui a presque complètement détruit le garage Alain Langlois, sis dans rue du Grand Tronc, dans le quartier Duberger, vers 19 h 30, mercredi. Des soudeurs s'affairaient à l'intérieur lorsque le feu a éclaté. Une trentaine de pompiers ont été appelés à combattre l'élément destructeur, qui a causé des dommages évalués à 200 000 \$.

En Bref

■ Opération couronnée de succès

CHICOUTIMI — Arrestation de 20 suspects suite à 19 perquisitions, voilà le résultat de l'opération « Blitz Bar », menée conjointement au cours des derniers jours par des membres de la Sûreté du Québec aidés des sùretés municipales de Chicoutimi et de ville de La Baie. Suite à un long travail d'enquête par 78 membres de ces trois corps policiers, les perquisitions et arrestations ont été effectuées hier matin. Drogues de toutes sortes, matériel servant au commerce de stupéfiants, armes et argent liquide ont été saisis. L'enquête, qui aura duré neuf semaines, a permis d'identifier et de mettre en accusation les principaux revendeurs de drogues qui opéraient dans des bars, arcades et dans les rues des villes concernées. Les suspects ont été écroués à la prison de Chicoutimi et comparaitront aujourd'hui au palais de justice de cette même ville.

■ Un caissier qui n'a pas froid aux yeux

CHARLESBOURG — Deux individus masqués mais non armés se sont présentés, hier matin, vers 4 h, au Dépanneur Provi-Soir du 4600 rue De Gaulle, pour y voler le contenu de la caisse et des cigarettes pour une valeur d'environ 2000 \$. Le préposé à la caisse a tenté d'empêcher les voleurs de s'enfuir, mais mal lui en prit car ils lui ont donné une raclée avant de s'enfuir avec tout leur butin. Les policiers ont ouvert une enquête après avoir fait conduire à l'hôpital le caissier qui en était à son sixième vol qualifié.

■ Les policiers sont efficaces

CHARLESBOURG — Les policiers de Charlesbourg ont mené la semaine dernière une opération Orange, visant à intercepter les automobilistes qui commettent des infractions en croisant des autobus scolaires ou qui font des excès de vitesse dans les zones scolaires. L'opération a porté fruits puisque cinq conducteurs ont été arrêtés pour avoir croisé un autobus scolaire, 49 ont eu des infractions pour excès de vitesse et six pour avoir omis de faire des arrêts aux environs des écoles. Les automobilistes sont donc invités à une plus grande prudence, sinon...

■ Un chasseur retrouvé mort

AMQUI — Les policiers de la Sûreté du Québec du bureau d'Amqui, aidés de l'unité d'urgence de Rimouski et d'une équipe cinophile, ont retrouvé, vers 10 h 45 hier, le corps de Joseph-Arthur Bouchard, 74 ans d'Amqui, qui manquait à l'appel depuis mardi. M. Bouchard était parti à la chasse au petit gibier à 7 h mardi et des membres de sa famille, inquiets en fin de journée parce que sans nouvelle du septuagénaire, ont alors contacté la Sûreté du Québec. Très tôt hier, le véhicule de M. Bouchard a été localisé à la Seigneurie du lac Matapédia et son corps environ 300 mètres plus loin. Bien qu'une autopsie sera pratiquée sur la dépouille du chasseur, les agents de la SQ croient qu'il s'agit d'une mort naturelle.

■ Vol qualifié

QUÉBEC — Un individu dans la vingtaine a commis un vol qualifié vers 15 h 30, hier après-midi, à la succursale de la Banque de Montréal, du 701 rue Saint-Joseph Est. L'homme a exigé d'une caissière le contenu de son tiroir en simulant une arme dans son vêtement. Il a ensuite pris la fuite à pied sans qu'on le retrace. Une enquête a été ouverte.

■ Tempérament violent

MONT-LOUIS — Un homme de 44 ans, Pierre-Paul Bernatchez, de Mont-Louis, en Gaspésie, a comparu devant la justice, hier, pour répondre d'une accusation d'utilisation négligente d'une arme à feu. Il a par la suite été libéré sous certaines conditions. En fin de soirée, mardi, l'homme en état d'ébriété avait eu une discussion assez orageuse avec un copain dans sa résidence et finalement celui-ci l'a mis dehors. Bernatchez est revenu avec une arme, l'a pointé vers l'homme mais sans tirer, et est reparti chez lui.

■ Suspect recherché

RIVE-SUD — La Sûreté du Québec espère retracer l'auteur d'un vol à main armée de 400 \$ commis dimanche au Vidéo Chancel inc. de Saint-Rédempteur. L'agression a été filmée sur caméra-vidéo et la police espère que le public pourra identifier le suspect grâce à la diffusion du film dans les médias.

■ L'enquête progresse

SAINT-FOY — La police de Sainte-Foy croit que les auteurs du vol de 40 000 \$ commis le 18 septembre à la bijouterie Doucet de Place Sainte-Foy sont les mêmes qui avaient dévalisé la bijouterie Birks au début de l'été. La manière de procéder est presque identique, les malfaiteurs ayant simulé une bombe pour tranquilliser les clients.

■ Les communautés des années 40-60

MONTREAL (PC) — Des comités d'étude formés par les congrégations religieuses du Québec se pencheront sur les événements des années 40 à 60 et auront pour mandat de faire la lumière sur le contexte social et politique de cette époque « à l'occasion de la démarche de certaines personnes qui se sont identifiées comme les orphelins de Duplessis auprès des médias ».

Une fois par an

Chaque automne, l'écurie des Mercedes qui ont servi à la direction et à ses cadres doit être mise en vente sur la base du «premier venu, premier servi»! Entretien selon les normes les plus rigoureuses et n'ayant que peu roulé, ces voitures sont comme neuves et bénéficient du restant de la garantie complète d'usine.

Excellent prix

Les prix suggérés sont considérablement plus bas que ceux d'origine et représentent une chance inouïe pour ceux qui veulent acheter leur première Mercedes ou faire un échange.

Excellent choix

La description détaillée de ces voitures nous a été envoyée par Mercedes-Benz Canada afin que nous soyons en mesure de les offrir à nos clients à des prix très intéressants. Le choix des modèles est varié.

Excellentes voitures

Pour plus de renseignements, appelez



Chatel Automobiles Ltée.
1350, rue Bouvier, Québec
(418) 628-6336

Le coroner Delage au sujet de la mort par le feu de deux hommes

Pompiers et avertisseurs sont impuissants à sauver tous les chambreurs ivres morts

QUÉBEC — Si le coroner Cyrille Delage est rassuré quant aux nouveaux règlements de prévention pour les maisons de chambres de Québec et sur le temps d'intervention des pompiers de la basse-ville depuis la fermeture de la caserne n° 4 de la rue Saint-Nicolas, il se sent toujours impuissant face au cas de chambreurs ivres morts incapables de réagir lors d'incendie.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Hier, à l'enquête qu'il présidait sur la mort de quatre chambreurs survenus dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur, entre le 15 décembre 1991 et le 9 mai 1992, Me Delage s'est rendu à l'évidence : on a beau avoir une brigade de 15 pompiers qui arrive en quatre minutes au 757, rue de la Reine et installer toute une brochette d'avertisseurs de fumée dans une pension de 18 chambres déjà inspectée et rénovée, un chambreur comme Gervais Boudreau, qui a 366 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang (la norme permise est de 80 mg)

lorsque le feu a éclaté dans sa chambre, ne peut aller bien loin.

Il l'a d'ailleurs payé de sa vie le 14 février, lors d'un incendie au cours duquel cinq pensionnaires ont été sauvés in extremis par les sapeurs. Cause du sinistre : négligence d'un fumeur, qui buvait déjà pas mal, au point de faire peur à ses propriétaires. Le même sort attendait Antoine Blouin le 9 mai dernier, à la pension du 162, Notre-Dame-des-Anges. Complètement intoxiqué par 290 milligrammes d'alcool dans le sang, l'homme a été découvert sur son lit. Le feu aurait débuté dans la chambre de Steeve Malky, entre les mains de la police, notamment pour ne pas s'être présenté à l'audition d'hier comme témoin.

Bref le meilleur programme de prévention ne permet pas de trier la clientèle des 237 maisons de chambres de la ville. C'est ainsi que Raymond Haince, 61 ans, déjà impliqué dans quatre incendies suspects à Québec, et buveur notoire, a réussi à se faire admettre en juin 1991 comme chambreurs dans la maison de Gérard Thivierge, au 280 rue Bayard. Six mois plus tard, il s'endormait avec sa cigarette mal éteinte dans son lit. Ses voisins, Rosario Leclerc et Jean Fournier ont péri dans l'incendie de cette vieille maison bien tenue, aujourd'hui remplacée par un espace vert.

La question des fameuses batteries a encore été soulevée le coroner, excédé par le fait que 14 des 19 détecteurs de fumée de la rue de la Reine ne fonctionnaient pas, faute de piles. La ville vient de resserrer ses mesures de protection contre les incendies en adoptant un règlement qui obligera les maisons de chambres à installer des avertisseurs de fumée à cellules photo-électrique d'ici la fin de 1993 et un système d'alarme relié à une centrale. Selon le chef de division Pierre Houde, il existe même des programmes de subvention pour l'installation de gicleurs dans ces habitations. Même

les appareils de cuisson dans les chambres disparaîtront.

« Et les permis annuels pour les maisons de chambres, comme je l'ai suggéré à la suite des cinq morts du foyer de Montmagny », lance Me Delage. « Il faut d'abord régler le cas des locataires illégaux ou inconnus, qui, comme l'ancienne propriétaire de la rue Bayard, prétendait opérer une maison familiale, ce qui écartait sa résidence de la liste des maisons de chambres, inspectées trois par année par le service de prévention. On n'a pas le contrôle là-dessus », dit l'inspecteur Jean-Yves Richard. D'où l'importance, selon le coroner, de centraliser les dossiers, comme le fait Montréal.



Le coroner Delage a déploré que Raymond Haince, ci-dessus, 61 ans, déjà impliqué dans quatre incendies suspects à Québec, et buveur notoire, ait réussi à se faire admettre en juin 1991 comme chambreurs dans la maison de Gérard Thivierge, au 280 rue Bayard.

Fabrikant dénonce un complot «contre lui»

MONTRÉAL (PC) —

Abasourdi par le nombre de projectiles et de douilles trouvés à l'université Concordia après la fusillade du 24 août, l'accusé de meurtres, Valéry Fabrikant a prétendu hier, le plus sérieusement du monde, que quelqu'un s'était rendu sur les lieux du crime, après son départ, pour tirer des coups additionnels dans le dessein de le faire passer pour fou.

« Des gens sont venus après moi et ont tiré des coups additionnels », a prétendu l'ancien professeur à la reprise, hier, de son enquête préliminaire relativement à la mort de Aaron Jaan Saber, 46 ans, professeur d'ingénierie mécanique; Michael Hogden, 51 ans, professeur adjoint de chimie et de biochimie; Matthew Douglas, 65 ans, vice-doyen et Phoivos Ziogas, 48 ans, responsable du département de génie électrique.

« Qu'est ce qui me garantit qu'une fois le crime commis quelqu'un n'a pas pris mon arme et tiré pour me faire paraître fou », a-t-il ajouté.

Outre les projectiles qui sont demeurés dans le corps des victimes, un total de huit projectiles, dix douilles et une balle ont été retrouvés de même qu'un chargeur non utilisé contenant huit balles.

« Quelqu'un a dû interférer avec la preuve », a lancé l'ancien universitaire refusant de croire à un geste de maladresse de sa part.

Lors de la reprise des auditions, en après-midi, le pathologiste Claude Pothel a dit avoir retiré un total de neuf projectiles des corps de trois victimes, soit quatre sur Matthew Douglas, trois sur Michael Hogden et deux sur celui de Jaan Saber. Le rapport d'autopsie concernant Phoivos Ziogas sera présenté le 8 octobre, à la reprise de l'enquête.

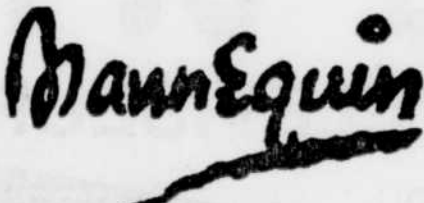
L'accusé Fabrikant a suivi le témoignage du pathologiste d'un air froid. Il a regardé sans broncher les schémas des corps des victimes qu'on lui avait remis ou étaient indiqués les points d'entrée et de sortie des projectiles.

Comme le juge Gilles Cadieux de la cour supérieure venait de refuser, pour une seconde fois, d'ordonner aux dirigeants de la prison Parthenais de lui faire voir un dentiste et de lui servir des repas chauds quand il se présente en cour, l'accusé Fabrikant a dit qu'il ne voulait pas participer à « cette comédie » et a refusé d'utiliser le service de traduction simultanée mis à sa disposition exclusive.

Dans ses représentations au juge, M. Fabrikant a prétendu que de lui refuser les services d'un dentiste constituait un cas de torture susceptible d'intéresser Amnistie Internationale.

L'enquête de Valéry Fabrikant attire plusieurs curieux, dont une femme qui a présenté au juge un texte et annoncé ensuite qu'elle était « la femme de Jésus-Christ ».

Deux avocats suivent de près le déroulement de l'enquête, l'un au nom de l'université Concordia et un autre au nom de deux professeurs de l'université Concordia poursuivis par Fabrikant pour vol de propriété intellectuelle.



*Régina vous propose
la mode automne
dernier cri!*

Régina a de tout pour vous plaire : de nombreuses collections toutes aussi confortables et élégantes vous attendent en plus d'une

SÉLECTION SPÉCIALE
de jupes et vestons de
taille 10 ans, à

25% DE RABAIS

PLACE de la CITE Entre Place Laurier et Place Ste-Foy 2635, Hochelaga Sainte-Foy

Oktober Fest

DU 1er AU 11 OCTOBRE

Les établissements suivants vous invitent à venir fêter l'Oktoberfest et vous offrent pour l'occasion des menus gastronomiques ou de dégustation. Informez-vous à ces restaurants pour plus de détails... et

EIN BIER, BITTE!

AVIATIC CLUB BAR-RESTAURANT INTERNATIONAL Gare du Palais Québec 522-3555	AU TEMPS PERDU CAFÉ 867, avenue Myrand Sainte-Foy 681-5601
Le Saint-James bières importées pub-spectacles 1110, rue Saint-Jean Québec 692-5397	SAINT-ALEXANDRE PUB BIÈRES INTERNATIONALES 1087, rue Saint-Jean Vieux-Québec 694-0015
THOMAS DUNN PUB • BIÈRES IMPORTÉES 369, rue Saint-Paul Québec 692-4693	LE VAL CLUB RESTAURANT-BAR 1250, avenue du Golf Val-Bélair 845-1189
MANHATTAN GRILL Place de la Cité 2635, Hochelaga Sainte-Foy 657-1670	EDWARD PUB ET RESTAURANT 824, boul. Charest Est Québec 523-3674
TURF PUB 1179, avenue Cartier Québec 522-9955	MONTEGO RESTO CLUB 1460, avenue Maguire Sillery 688-7991

Une collaboration : **DAB**
la «lager» blonde d'Allemagne



39⁹⁵

Le "Flipper"

Rejoignez les rangs de la technologie cellulaire de façon élégante avec ce tout petit mais très sophistiqué téléphone pliable MOTOROLA, pour aussi peu que 12 versements mensuels de 39,95 \$ (conditionnel à l'approbation du service de crédit) et un léger dépôt de 20 \$, ou 1 seul paiement de **499\$**

Conditionnel à l'activation sur le réseau Bell Cellulaire par la Clef de Sol.

Bell Mobilité
Agent cellulaire autorisé

840, Bouvier, via l'Autoroute de la Capitale, sortie Pierre Bertrand nord, 2, St-Jean, angle Salaberry. Stationnement intérieur gratuit derrière le magasin.

627-0840
524-8431

La clef de sol

6 mois de centre de messages
6 mois de facturation détaillée
GRATUITS

VENTE

NE MANQUEZ PAS CE QUI POURRAIT ÊTRE LA PLUS

JAMAIS AUPARAVANT

DécoMeuble n'a présenté une aussi formidable promotion!

RABAIS de 30\$ - 50\$ et 100\$

À L'ACHAT D'UN MAGNÉTOSCOPE ET TÉLÉVISEUR

Procurez-vous un téléviseur de plus de 20 pouces, 26 pouces ou 29 pouces et profitez d'un rabais proportionnel de 30\$, 50\$ et même 100\$ à l'achat d'un magnétoscope de votre choix.

PRIX COUPÉS

DE FAÇON DRASTIQUE

Durant cette vente 30 heures, jusqu'à 25% du prix sera coupé sur une vaste sélection de modèles uniques, discontinués ou fin de séries: mobiliers de salon, salle à manger, chambre, dînette, unités murales, sofas-lits ou tables d'appoint.

IMPORTANTE LIQUIDATION D'APPAREILS AUDIO-VIDÉO

provenant des plus réputés fabricants. Amplificateurs, syntoniseurs, magnétocassettes, lecteurs de disque compact, enceintes acoustiques, téléviseurs et magnétoscopes.

20%

de rabais sur des ENCEINTES ACOUSTIQUES

Tannoy, Camber, Sound Dynamics, des casques d'écoute Koss et tous les accessoires de caméscope.

EXCEPTIONNELLEMENT
cette vente débute aujourd'hui
11 h et se termine samedi à 17 h.

AUCUN PAIEMENT AVANT OCTOBRE

Seul DécoMeuble au plus grand d'achat au pays, orchestrer cette vente ne vous a la fin profitez des rabais incroyables partout gasin.

Aucune mise de premier arrivé, servi. Quelques unitaires-aucune aux détaillants sœurs millions de de marchandises nant de fabricants nus.

ven
100
RA

DE RAB
BIBE

30 HEURES

à compter de

JEUDI 11 H — VENDREDI et SAMEDI

UNE INTÉRESSANTE PROMOTION OFFERTE À QUÉBEC

DécoMeuble, grâce à son grand pouvoir d'achat au pays, peut offrir cette vente. Joignez-vous à la foule et profitez des rabais incroyables partout en ma-

Le mise de côté, par exemple, premier. Quelques articles de décoration - aucune vente de détailants - plusieurs millions de dollars de marchandises provenant de fabricants recon-

50%

SUR LES MATELAS à l'achat d'un mobilier de chambre comprenant 4 pièces et plus.

20%

DE RABAIS SUR TOUS LES MATELAS ET SOMMIERS

BESOIN DE NOUVEAUX ÉLECTROMÉNAGERS ?

LISEZ BIEN CECI :

- achetez une laveuse et obtenez 10% de rabais sur la sècheuse assortie.
- achetez un ensemble cuisinière et réfrigérateur et obtenez un rabais de 20% sur un micro-ondes.
- achetez un ensemble cuisinière, réfrigérateur, laveuse et sècheuse et obtenez 25% de rabais sur un lave-vaisselle ou un congélateur.

ATTENTION : un seul rabais offert par famille

venez avec votre auto, remorque ou camion pour obtenir un RABAIS 'EMPORTEZ'

RABAIS de 20\$, 60\$ ET MÊME 100\$
provenant de certains fabricants

sur des modèles spécifiques d'appareils électroménagers. À noter que ces rabais sont valides selon les directives établies par les fabricants.

1 an pour payer

30%

RABAIS SUR LES LAMPES, BIBELOTS ET TABLEAUX
(toute vente finale)

OCTOBRE '93

DécoMeuble

Léon

depuis 1909

CONDITIONS : Payez dans un an, sous réserve de l'approbation du Service du crédit, aucun comptant à l'exception des taxes, aucun achat minimal. Un rabais de 3% est accordé pour tout achat payé comptant et également pour tout achat emporté à l'exception des produits suivants : lampes, articles de décoration, appareils audio-vidéo, téléviseurs de 21 pouces et moins, micro-ondes et meubles à assembler. Tous les rabais, durant ces 30 heures de promotion sont consentis sur le prix courant affiché en magasin, à l'exception des produits identifiés en liquidation qui affichent des prix coupés de façon drastique. Les rabais ne peuvent être cumulés entre eux, mais peuvent être combinés à ceux provenant de certains fabricants. La marchandise en démonstration ainsi que les produits offerts à prix de liquidation peuvent varier d'un magasin à l'autre.

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

SAINT-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincallière Nap. Boly
667-7851

LÉVIS
300, côte du Passage
Galerie Chagnon
835-0606

Au cours des dix dernières années au Canada

La conduite avec des facultés affaiblies en forte baisse

OTTAWA — Le nombre de personnes accusées de conduite avec des facultés affaiblies a diminué de près du tiers au cours de la dernière décennie au Canada, démontre une enquête rendue publique lundi par Statistique Canada.

par BOB COX
de la Presse canadienne

Plus précisément, 111 307 personnes ont été accusées de conduite avec des facultés affaiblies en 1991, soit 31 % de moins qu'en 1981.

Au Québec, 23 130 accusations de conduite avec des facultés af-

faiblies ont été portées l'an dernier, contre 29 744 en 1981.

La baisse est encore plus marquée quand on mesure le taux d'accusations de conduite avec facultés affaiblies par titulaire de permis de conduire au pays. Ce taux a baissé de 45 % entre 1981 et 1991, toujours selon les chiffres publiés par le Centre canadien de la statistique juridique.

Le Centre attribue ces baisses à une législation plus sévère, une surveillance policière accrue, des campagnes d'éducation et une diminution de la consommation de boisson.

« Cette baisse des taux pour l'ensemble du Canada et certaines provinces reflète l'impact positif des programmes de prévention et de contrôle, ainsi qu'un recul général et significatif de la consommation d'alcool chez les adultes canadiens », dit le Centre.

Une enquête menée récemment par Statistique Canada a dé-

montré qu'un moins grand nombre de gens boivent de l'alcool, et que ceux qui le font boivent moins. Les buveurs ont consommé en moyenne 4,4 verres par semaine en 1990, contre 5,1 verres en 1985. Les ventes d'alcool par personne ont régressé de près de 10 % entre 1981 et 1991.

L'enquête révèle aussi que 35 % des conducteurs tués dans des accidents de la route avaient un taux d'alcoolémie qui excédait la limite permise en 1991, contre 52 % des conducteurs mortelle-

ment blessés qui étaient ivres en 1981.

En 1991, 128 personnes ont été accusées de conduite avec facultés affaiblies entraînant la mort. C'est le plus petit nombre depuis que ce type de comporte-

ment est considéré comme un crime, soit depuis 1985.

La plupart des personnes accusées de conduite en état d'ivresse en 1991 (91 %) étaient des hommes, mais le taux de femmes accusées du même crime augmente régulièrement.

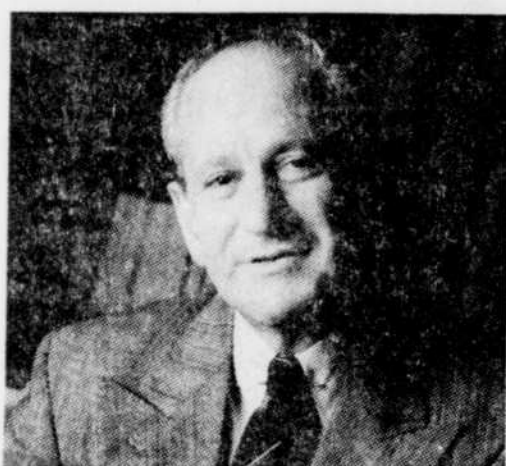
Au Canada, il est illégal de conduire un véhicule avec des facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue, ou avec un taux d'alcool dans le sang excédant .08.

Au niveau provincial, les provinces les plus densément peuplées, soit le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique, ont enregistré des taux (pour 10 000 titulaires de permis de conduire) inférieurs au taux canadien, tandis que l'Alberta, la Saskatchewan, et l'Île-du-Prince-Édouard ont connu des taux plus élevés que le niveau national.

EN ÉTALAGE

J.P. TILFORD

PAR SAMUEL SOHN



Harry Rosen présente une sélection de tissus

J.P. Tilford de Samuelsohn pour commandes spéciales:

une occasion unique d'éviter les frais de commande spéciale, particulièrement pour ceux dont les mesures sortent de l'ordinaire.

Harry se fera aussi un plaisir de vous parler de la nouvelle collection d'automne du prêt-à-porter J.P. Tilford et de sa place dans votre garde-robe au cours des saisons.

Aucuns frais supplémentaires ce jour-là pour commandes spéciales. Achetez un complet ou un ensemble veston et pantalon de la collection du prêt-à-porter J.P. Tilford et vous recevrez un cadeau.

Délais de livraison pour commande spéciale : de 5 à 6 semaines.

Le samedi 3 octobre de 9h00 à 16h00

HARRY ROSEN

PLACE STE-FOY • 657-5465

Le festival du son de Québec

Du 2 au 4 octobre,

des centaines de marques d'équipement haute fidélité seront en exposition pour votre plaisir.

Venez voir, entendre, toucher les appareils Hi-Fi les plus prestigieux au monde rassemblés en un seul endroit.

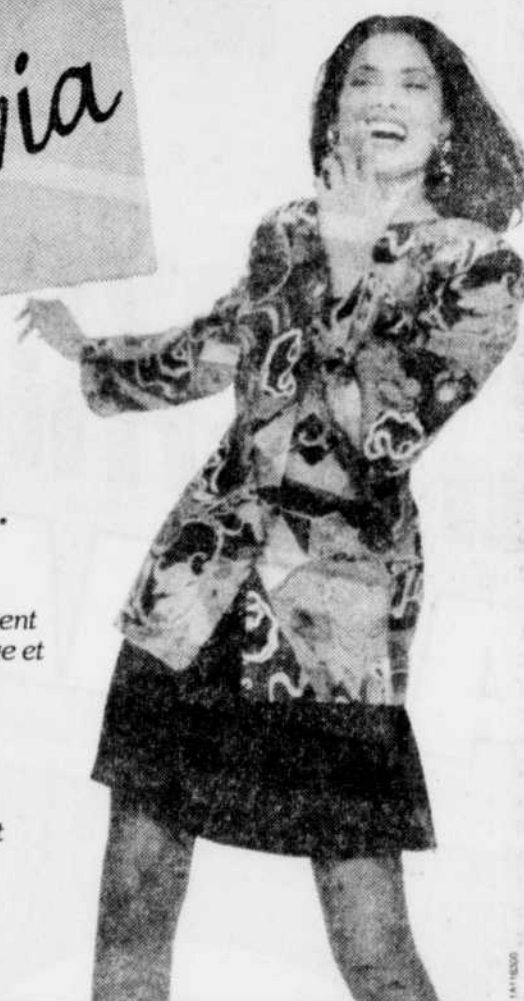
L'HÔTEL QUÉBEC

3115, boul. Laurier, Sainte-Foy

Le vendredi 2 octobre de 17 h à 21 h
Le samedi 3 octobre de 10 h à 19 h
Le dimanche 4 octobre de 10 h à 17 h
Prix d'entrée : 7 \$

Pour renseignements:
(514) 384-7082
(418) 658-5120

Olivia



La mode accessible...

Le nouveau rendez-vous des femmes qui désirent soigner leur image et qui recherchent l'élégance à prix accessibles.

Choix, accueil et service attentifs et personnalisés - venez faire connaissance!

PLACE LAURIER 3e niveau 659-6093

PARTIR

au



J'écoute FM 93,3 les 21, 28 septembre et 5 octobre à 9h33. Si le numéro mentionné en ondes est le mien... je gagne instantanément une semaine au Club Med.



VOTRE NUMÉRO



Vous recevrez bientôt, par le courrier, une carte numérotée exclusive aux couleurs du son passion. Conservez-la précieusement. Elle pourrait devenir votre passeport vacances pour une semaine au club Med* de votre choix. Il suffit d'écouter le FM 93,3 à 9h33 les lundis 21, 28 septembre et 5 octobre, nous mentionnerons en ondes un numéro chanceux. C'est le vôtre? Rappelez-nous et vous gagnez sur les champs la clé des îles. Soyez à l'écoute du FM 93,3... Évaluez-vous passionnément!

*Certains restrictions peuvent s'appliquer.

GAGNEZ INSTANTANÉMENT

un voyage au Club Med



Club Med

CODECO

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les enfants sont mieux attachés

Depuis 1990, la proportion d'enfants voyageant dans un siège adapté aux besoins, à bord des automobiles, est passée de 26 % à 39 %, selon un sondage publié à l'occasion du lancement d'une campagne de sensibilisation par le ministre Sam Elkas, photographié ici en compagnie de Gabrielle et Stéphanie. Selon les constatations du sondage auquel le CAA a participé, l'attache des harnais d'épaules pour les bambins de moins de 9 kg est souvent trop basse ou inutilisée; dans le cas des sièges pour des enfants de 9 à 18 kg, la courroie d'attache n'est pas ancrée à une partie métallique, et, avec le siège d'appoint, plus de 18 kg, le baudrier est souvent mal utilisé et passe trop près du cou.



Conflit dans l'industrie des portes et fenêtres

La proposition Cherry rejetée

Bientôt fini le double assujettissement pour les fabricants de portes et fenêtres. Le ministre du Travail Normand Cherry propose de les soustraire au décret du bois ouvré. Mais le problème ne sera pas pour autant réglé. Le maintien du décret du verre plat continuera de leur interdire, à moins d'en payer le prix, d'intégrer la fabrication des unités scellées et des fenêtres d'aluminium à leur production. Ce qui ramène tout le monde 20 ans en arrière, avant l'adoption du décret du bois ouvré.

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

Ce bilan plutôt négatif d'une réunion avec le ministre du Travail le 11 septembre est celui du directeur général de l'Association des industries des portes et fenêtres du Québec (AIPFQ). Pire, Jean Tremblay constate que l'extension à l'industrie de la dernière convention collective du verre plat creusera encore l'écart salarial entre les travailleurs du bois et ceux du verre qui atteindra 44 %.

« Je vous souligne que si vous publiez les requêtes du verre plat qui portent à 15,21 \$ le salaire horaire moyen des travailleurs du verre, vous agrandirez l'écart avec ceux du bois dont la moyenne salariale s'établit à 10,55 \$ », écrit-il le 23 septembre au ministre à qui il reproche de n'avoir « retenu que les prétentions du Comité paritaire du verre plat ».

Le seul gain pour l'industrie de la rencontre avec le ministre, reconnaît le directeur général de l'AIPFQ, c'est l'exclusion proposée de tous les décrets du secteur des fenêtres de portes, ce qui réglerait le cas de Novatech, de Sainte-Julie, dont le propriétaire Raymond Ouellette est aux prises avec des poursuites de plusieurs dizaines de milliers de dollars de la part du Comité paritaire du verre plat.

Selon Jean Tremblay, deux tentatives de solutions ont été proposées, mais rejetées par le ministre Cherry pour régler le litige qui oppose le bois au verre: la règle de la prépondérance de fabrication pour l'assujettissement et un plan de transfert progressif de la production d'unités scellées aux gens du bois.

« Notre demande d'exclusion du décret du bois ouvré a toujours été liée à l'affranchissement, pour le travail en usine, du décret du verre plat. C'est essentiel pour rester compétitif », insiste le directeur général qui prévient le ministre que la soustraction des fabricants de portes et fenêtres au bois ouvré risque de révéler au grand jour des « ententes illégales » conclues entre des manufacturiers et des syndicats.

« Vous n'êtes pas sans savoir que le Local 1135 (AFL-CIO) permet que des travailleurs fabriquent, aux taux du bois ouvré, des fenêtres d'aluminium à la condition expresse que les avantages sociaux du verre plat soient payés à ces travailleurs. Ceci avec la complicité du Comité paritaire du verre plat », soutient M. Tremblay qui ne manque pas de rappeler au ministre que les pratiques administratives de ce comité viennent d'être interrogées par des enquêteurs de son ministère qui ont proposé un plan de redressement.

Selon le directeur général de l'AIPFQ, le règlement que propose le ministre du Travail aux fabricants de portes et fenêtres a déjà eu des conséquences néfastes sur l'industrie. « Vos indica-

tions du 11 septembre ont eu pour effet d'annuler chez Fenetech, d'Amqui, un investissement de 500 000 \$ qui sera plutôt fait au Nouveau-Brunswick. Et J.B. Charon retarde un investissement de plus de 10 millions \$ à Montréal qui en aurait pourtant bien be-

soin », écrit Jean Tremblay qui rappelle à M. Cherry que « le décret du bois ouvré a été demandé en 1973 pour protéger l'industrie des portes et fenêtres contre le maraudage du verre plat. « Vous nous remplacez en 1992 dans la même situation qu'avant 1973. »

EN GUISE DE BIENVENUE, LA SOCIÉTÉ DES COLLECTIONNEURS SWAROVSKI REMET UN CADEAU À SES NOUVEAUX MEMBRES !

« LE GÂTEAU DE FÊTE »

Cette création en cristal à tirage limité a été spécialement conçue pour commémorer le 5e anniversaire de la Société des collectionneurs. Il s'agit d'une pièce de résistance pour tous les passionnés de miniatures en cristal. Jusqu'au 31 janvier 1993, Birks a l'honneur d'offrir cette pièce de résistance aux membres de la Société qui pourront enrichir leur collection privée, au prix exclusif et privilégié de 105 \$.

VOICI LE MOMENT PROPICE DE DEVENIR MEMBRE...

Moyennant 35 \$ seulement, vous pouvez profiter des avantages sans précédent de la Société des collectionneurs Swarovski. Adhérer dès maintenant et en guise de bienvenue l'on vous remettra un splendide presse-papier en cristal Swarovski d'une valeur de 39,50 \$ plus une épingle de revers à l'emblème de la Société. En devenant membre, vous recevrez des communiqués réguliers sur les occasions offertes exclusivement aux membres. Vous avez aussi droit d'acheter la pièce d'édition spéciale en 1992, « Les baleines ». Cette pièce originale est offerte uniquement aux membres de la Société jusqu'au 31 décembre 1992.

Procurez-vous un formulaire d'adhésion chez Birks ou joignez-vous à la Société en appelant Birks au numéro de téléphone ci-après.



"Gâteau de fête"

Appelez la maison Birks
Vous pouvez porter votre achat
à votre compte Birks ou utiliser
toute carte de crédit acceptée.
Appelez sans frais le 1 800 668-1503

PLACE STE-FOY
653-4035

BIRKS

POUR MES BEAUX YEUX!

NEW
LOOK
Junior

Un conseil à l'œil, en passant, de la part de New Look Junior, la boutique pour les jeunes à l'intérieur des Lunetteries New Look.

Prenez la bonne habitude de déposer vos lunettes dans un endroit sûr

afin qu'elles ne soient pas endommagées par mégarde. L'idéal est de les ranger dans l'étui remis gratuitement à l'achat de toute paire de lunettes chez Lunetterie New Look.

Examens de la vue sur place par des optométristes. Nous acceptons également les prescriptions de l'extérieur.

LUNETTERIE
NEW
LOOK

LA PLUS IMPORTANTE
ENSEIGNE QUÉBÉCOISE
DE L'OPTIQUE

La T.P.S. ne s'applique pas
à l'achat de lunettes sur prescription.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRES ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

QUÉBEC
Place Fleur de Lys
529-2141

SAINTÉ-FOY
Place de la Cité
654-1492

LÉVIS
95, Route Kennedy
833-1131

QUÉBEC CENTRE-VILLE
699, boul. Charest Est
523-6958

LORETTEVILLE
592, rue Racine
843-6542

MONTMAGNY
59, Boul. Taché
248-8383

ÉGALEMENT À

MONTREAL

LAVAL

POINTE-CLAIRE

GREENFIELD PARK

ROSEMONT

VILLE ST-LAURENT

SHERBROOKE

TROIS-RIVIÈRES

DRUMMONDVILLE

VICTORIAVILLE

ST-HYACINTHE

ST-JÉRÔME

GATINEAU

CHICOUTIMI

Place du Royaume

ALMA

Carrefour Alma

RIMOUSKI

La Grande Place

Les 110 millions \$ d'Ottawa devaient permettre d'éliminer 90 % des rejets des 50 plus gros pollueurs

Le plan de dépollution du fleuve rate son objectif

QUÉBEC — Le Plan d'action Saint-Laurent, qui doit se terminer en mars 1993, ne pourra pas livrer toute la marchandise promise.

textes de MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Selon les données colligées par LE SOLEIL, il y a fort à parier que le gouvernement fédéral aura engagé les 110 millions \$ prévus quand l'entente se terminera dans six mois. Mais en les comparant avec le texte de l'accord initial de 1988, il faut s'attendre à ce que plusieurs objectifs ne soient pas atteints.

Le volet le plus visible du programme dans les médias consiste à réduire de 90 % les rejets de produits toxiques par les 50 plus gros pollueurs du fleuve. Cet objectif ne pourra être atteint avant 1995, en raison de délais pour appliquer des normes pour les usines de pâtes et papiers.

Des rencontres ont lieu avec les entreprises depuis quelques semaines au sujet du rapport annuel 1991-1992. Selon ce qui a filtré, la

baisse atteindrait 59 %. « Que ça prenne cinq ou sept ans, c'est une baisse intéressante sur le plan environnemental parce que cela corrige une situation existant depuis 30 ou 40 ans », explique une des personnes au fait du dossier.

Paramètres douteux

Par contre, des industriels continuent de trouver douteux certains paramètres utilisés pour juger de la baisse de la pollution. Ce volet, s'il est le plus en évidence, ne devait recevoir, selon le document de 1988, que 4,5 millions \$, total qui sera dépassé.

Des pans plus importants seront incomplets. Ainsi, des 37 millions \$ inscrits au départ pour le développement technologique, à peine 4,6 millions \$ étaient engagés l'an passé. Les chiffres obtenus ne permettent pas de croire que le tir sera corrigé d'ici mars 1993. Québec devrait s'en trouver déçu, certains de ses dirigeants ayant déjà confié par le passé que

cette injection de fonds était normale, la province se considérant comme le parent pauvre de la réglementation à ce chapitre.

Un autre aspect partiellement réalisé a trait à la décontamination des ports fédéraux à Québec, Montréal et Trois-Rivières. Selon le dernier rapport annuel, moins du quart des 16 millions \$ avaient été dépensés. Un de nos interlocuteurs commente que « ça ne nous impressionne pas. Ottawa annonce qu'il décontaminera ses propriétés contaminées. L'industrie le fait... »

Là aussi, il est fort improbable que tout le budget soit dépensé. Selon un des nos interlocuteurs, les travaux effectués portent sur la caractérisation des toxiques, non sur la dépollution.

Le plan d'action est loin d'être sans intérêt. Du point de vue comptable, les budgets pour la sauvegarde des habitats et des espèces menacées seront dépassés. Le parc marin du Saguenay devrait voir le jour bientôt.

Les dépenses pour analyser les produits toxiques et leur réel impact dépasseront les 13 millions \$ envisagés. La création du Centre Saint-Laurent, qui y est rattaché, représente un gain environnemental même si les industries

considèrent que son équipe a créé un troisième ministère de l'Environnement.

Selon l'entente de 1988, Ottawa vote 110 millions \$ et Québec consacre 61,5 millions \$ de ses

budgets d'assainissement pour harmoniser son action avec le fédéral. Des fonctionnaires soutiennent que cela masque le véritable effort de la province pour le fleuve, un effort qu'ils chiffrent à 400 millions \$.

Après le St-Laurent, la phase II du plan s'intéressera aux rivières

QUÉBEC — Ottawa concocte une phase II au Plan d'action Saint-Laurent. Il doublerait la mise de 110 millions \$, ajouterait 60 entreprises à la liste des pollueurs qui le préoccupent et interviendrait sur sept nouvelles rivières du Québec.

De sources officielles, LE SOLEIL a appris que le prolongement envisagé plairait aux environnementalistes voulant « de l'action » pour dépolluer le fleuve. Mais il risque d'indisposer le gouvernement provincial.

Signé en 1988, le programme est doté par le fédéral de 110 mil-

lions \$, somme s'additionnant « aux efforts d'assainissement, de conservation et de protection du fleuve menés par le gouvernement du Québec ». Il se termine en mars. Une de ses priorités les plus connues du grand public est la volonté de réduire les déversements des 50 plus gros pollueurs du Saint-Laurent. Le plan se limite

au fleuve, à l'exception du Saguenay, à cause de la présence des alumineries.

Selon nos informateurs, le ministère canadien de l'Environnement a déjà des scénarios pour la phase II. Le fédéral travaillerait activement ce dossier depuis six mois.

Le budget ne serait pas arrêté, mais il serait substantiellement augmenté. Par ailleurs, le programme accepterait la notion du « zéro rejet » pour certains produits toxiques « persistant dans l'environnement ».

Pour accentuer les résultats sur le Saint-Laurent, Ottawa interviendrait sur les rivières Saint-Maurice — où plusieurs usines de pâtes et papiers sont notamment établies —, Bécancour, Richelieu, Saint-François, L'Assomption, Des Prairies et Mille-Îles. À noter que « l'intervention » consiste plus souvent à dresser un inventaire du milieu qu'à poser des gestes concrets pour diminuer les atteintes au milieu.

Ceux qui se préoccupent de la santé du fleuve pourraient accueillir favorablement une telle décision. D'autant plus que la phase II permettrait aux citoyens de trouver une place pour s'exprimer dans ce dossier. En ce moment, c'est l'Union québécoise pour la conservation de la nature qui assume sans aide cette mission avec Stratégies Saint-Laurent.

Québec apprécierait moins ce qu'il peut assimiler à une intrusion dans un domaine appartenant à sa juridiction.

À ce jour, les négociations n'ont pas débuté officiellement au niveau politique. La tenue du référendum rend les deux paliers de gouvernement discrets sur une éventuelle pomme de discorde sur le partage des pouvoirs.

Voici enfin l'outil de travail qui vous donne des temps libres.



AUDIOVOX

MOTOROLA

199 \$

299 \$

COÛT D'APPEL 0 \$

Le prix indiqué ne correspond pas nécessairement aux modèles de téléphone présentés.



Richard Dumais.
Jeudi, 20 h 20. Dans dix minutes, le court de tennis sera libre. Pour Richard, il s'agit de temps de qualité. Il en profite donc pour prendre ses messages et faire un appel. Coût : 0 \$

Offrez-vous enfin l'outil de communication le plus profitable pour vos affaires. Et profitez-en gratuitement durant vos heures de loisir. Pour seulement 199 \$, vous pouvez équiper votre voiture d'un nouveau téléphone cellulaire ou vous offrir un modèle transportable. Ou vous pouvez opter pour un modèle portatif à 299 \$. Et vous avez le choix parmi des marques bien connues comme Motorola, Audiovox, DiamondTel, Ericsson et bien d'autres. Pour bénéficier de cette offre très spéciale, vous n'avez qu'à souscrire au programme « J'ai tout mon temps »SM de Cantel.

PROGRAMME
J'AI
TOUT
MON
TEMPS

Le nouveau programme « J'ai tout mon temps », vous permet de parler gratuitement et autant que vous le désirez les soirs et les fins de semaine* jusqu'au 31 décembre 1992. Après cette date, chaque minute d'antenne durant ces mêmes périodes ne vous coûtera que dix cents au lieu du tarif d'heures de pointe de cinquante-cinq cents de cette promotion.

Alors que ce soit pour le plaisir ou le travail, profitez-en! Vous avez tout votre temps, les soirs et les fins de semaine, quand vous avez les bonnes connexions. Avec Cantel, le chef de file en matière de cellulaire au Québec.

Rendez-vous donc sans tarder chez votre détaillant Rogers Centre de service Cantel.

CANTEL
LE POUVOIR DU RÉSEAUSM

* Des prix spéciaux sur les téléphones sont offerts aux nouveaux clients qui optent pour une entente à période fixe de 36 mois à 39,95 \$ par mois selon le programme « J'ai tout mon temps ». Le temps d'antenne gratuit s'applique au temps d'antenne local et couvre la période du lundi au vendredi de 20 h à 7 h et toute la fin de semaine à compter de la mise en service jusqu'au 31 décembre 1992. Ces périodes peuvent être modifiées. Le programme « J'ai tout mon temps » est également disponible, à raison de 39,95 \$ par mois, sans l'achat d'un téléphone. Certaines conditions s'appliquent. Une approbation de crédit est nécessaire. Les taxes, les frais d'accès au système et de mise en service sont en sus. Cette offre est assujettie à l'approbation de l'organisme de réglementation et est bonne pour une période limitée. Certains frais d'installation peuvent s'appliquer.

Québec
2700, boulevard Jean-Perrin, unité 101
(dans le Centre Metrobec
près des Galeries de la Capitale)
843-0000

ROGERS
CENTRES DE SERVICE CANTEL

Drummondville
1565, boulevard Lemire
(à l'intersection de la rue St-Pierre)
478-0851

LES LETTRES DE CHOI

Écoutez CHOI-98.1 FM de 7 h à 8 h, de midi à 13 h et de 16 h à 17 h. Si cette lettre est mentionnée, vous aurez 98 secondes pour appeler aux studios et donner le numéro de cette page.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

21740790

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

Plus de **3 500** points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

RÉSULTATS

Loto-Québec Tirage du 92-09-30

JEU DES CARTES

POSITIONS
JEU 1 R D V 6 10

MACHINE À SOUS

POSITIONS
JEU 2 7 7 7 7

GRANDE ROUE

POSITIONS
JEU 3 90 95 53

Banco Tirage du 92-09-30

1 9 13 15 26
28 30 32 36 39
43 45 49 56 61
63 66 67 69 70

Prochain tirage 92-10-01
TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE MONDE

Franco succédera à Collor lundi

BRASILIA (AFP, AP, Reuter) — Le transfert du pouvoir entre le président brésilien Fernando Collor et le vice-président Itamar Franco, initialement prévu pour aujourd'hui, a été repoussé à lundi à la demande de M. Franco qui souhaitait un délai de quelques jours pour former son gouvernement, a annoncé un proche collaborateur du vice-président à Brasilia.

Âgé de 62 ans, à peu près inconnu des Brésiliens, Franco fait face à une inflation nationale à la hausse de 24% par mois, à une dette extérieure de 119 milliards US, soit la plus importante du Tiers monde et à un chômage qui touche des millions de ses concitoyens.

Fervent nationaliste et plus à gauche que Collor, M. Franco a critiqué le plan présidentiel de vendre les compagnies d'Etat, incluant les plus profitables. Plusieurs hommes d'affaires craignent qu'il prenne ses distances vis-à-vis des décisions de Collor d'abaisser les barrières tarifaires et de l'ouverture de l'économie brésilienne.

M. Collor, 43 ans, est « très déçu », selon ses proches, par la « trahison » de certains députés sur lesquels il croyait pouvoir compter, a passé la journée d'hier à son bureau sans réagir officiellement à sa mise à l'écart. S'obstinant à ne pas remettre sa démission, il a téléphoné personnellement aux députés, 38 sur 503, qui lui ont donné mardi leur voix.

La transition gouvernementale entre MM. Collor et Franco sera assurée par une commission spéciale, mise en oeuvre par le président Collor et coordonnée par le ministre sortant de la Justice, M. Celso Borja, a-t-on indiqué d'autre part.

Cette commission, mise en place dès hier, doit négocier avec M. Franco et les autres pouvoirs de l'Etat une série d'aspects non prévus par la législation, comme les prérogatives de Collor en tant que président provisoirement suspendu.

D'autre part, la Commission spéciale du Sénat chargée de dresser l'acte d'accusation contre M. Collor a été formée hier avec l'élection de son président, de son rapporteur et de ses 21 membres.

Collor, qui fait l'objet d'une procédure de destitution pour forfaiture et corruption, recevra lundi des mains du premier secrétaire du Sénat, M. Dirceu Carneiro, sa mise en accusation devant la Chambre Haute du Congrès brésilien. Le vice-président sera notifié au même moment, et entrera alors en fonction.



Le vice-président Itamar Franco, à droite, serrant la main hier du ministre sortant de la Justice, Celso Borja. Franco sera nommé « président en exercice » du Brésil, lundi prochain, après que le Congrès brésilien des députés eut amorcé, mardi, pour cause de corruption, la procédure de destitution du président élu Fernando Collor de Mello.

ENTREPÔT DE LA CHAUSSURE

Biani

Le premier entrepôt à Québec

CHAUSSURES FEMMES
Cour. 79\$
PROMOTION **49\$**

CHAUSSURES HOMMES
Cour. 125\$
PROMOTION **59\$**

Tout le monde en parle, faut voir!
Notre devise: • qualité • mode • bas prix

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi et mercredi, de 9 h 30 à 17 h 30
Jeudi et vendredi, de 9 h 30 à 21 h
Samedi, de 9 h à 17 h

AUTRES PROMOTIONS SUR PLACE

60, DE LA POINTE-AUX-LIÈVRES, QUÉBEC 649-9454

En avant la musique!

LE PLUS VASTE

CHOIX DE PIANOS

EN SOLDE À QUÉBEC!

Une collection extraordinaire de pianos acoustiques, électroniques et claviers dont plusieurs marques représentées: Baldwin, Casio, Korg, Samick, Technics, Yamaha...

Financement disponible sur place

20 PIANOS À QUEUE EN DÉMONSTRATION

Surveillez le gros camion Baldwin!

Baldwin

Un rendez-vous à ne pas manquer au

QUÉBEC INN

7175, boulevard Hamel Ouest, Sainte-Foy

- Pas de commerçants s.v.p. -

TOUT DOIT ÊTRE VENDU
jusqu'à épuisement des stocks

DENIS MUSIQUE

522-4784

Le Max Mara que vous connaissiez... en mieux!

Maintenant situé dans le corridor le plus fréquenté, au 2e niveau de Place Laurier. Avec son nouveau décor et sa magnifique collection de vêtements importés, vous ne pourrez résister.

Le nom à retenir

MAX MARA

PLACE LAURIER
2e niveau 659-1521

Évolution

Dès maintenant!

Des prix repensés

Un espace habité par des formes d'une grande inspiration.
Des meubles qui cultivent l'audace et le bon goût.
Une qualité exceptionnelle!
Pour vous dès maintenant!

maison corbeil

Le meuble que l'on aime!

2,500 Jean Perrin, Centre Métrobec, Québec
Boul. de la capitale, sortie St-Jacques ☎ 847 2724

10 JOURS SEULEMENT
ÉCONOMISEZ 70\$

Les Galeries
de la Capitale
624-0805



189 \$
Prix Courtail 259 \$

TABLE DE VESTIBULE
SHERATON

Table cintrée pieds striés et
effilés, poignée de tiroir en
laiton massif à l'antique.
30 po haut x 31 1/4 po larg x 16 1/2 po prof.

Prix en vigueur jusqu'au 11 Octobre 1992.

La Compagnie Bombay

Notre nouveau catalogue d'automne est arrivé. Demandez votre exemplaire gratuit en téléphonant au 1-800-668-1136.

Depuis l'ex-URSS

Menace de guerre nord-sud ?

MOSCOU (d'après AFP) — Le monde est menacé par un nouveau risque de confrontation militaire, entre les pays du nord et une « nouvelle union » islamique, comprenant les États musulmans de l'ex-URSS, a estimé hier le commandant en chef des forces armées de la Communauté des États Indépendants (CEI), le maréchal Evgueni Chapochnikov, dans une interview au quotidien militaire *Krasnaïa Zvezda*.

« Il existe aujourd'hui dans le sud une aspiration à créer une nouvelle union sur la base du facteur islamique, comprenant les États de l'Asie centrale membres de la CEI. Il risque d'en résulter une nouvelle confrontation globale sur un axe nord-sud », a déclaré le maréchal Chapochnikov.

L'Occident tente de « bâtir un monde bipolaire dans un espace politique et militaire monopolaire (...) pourtant un monde monopolaire n'est pas viable, d'autant plus en ce qui concerne les aspects militaires et stratégiques », a ajouté le commandant en chef de la CEI pour expliquer l'apparition inévitable de « contrepoids ».

Le maréchal Chapochnikov a insisté sur l'importance du « système de sécurité collective » créé au printemps dernier au sein de la CEI, facteur essentiel selon lui pour faire « contre-poids », et éviter ainsi que les États musulmans de la Communauté des États Indépendants ne s'adressent à leurs voisins de même confession.

Le président par interim du Tadjikistan, Heidar Shakhmurov, a demandé hier aux dirigeants de la CEI de « prendre toutes les mesures nécessaires pour aider » la république d'Asie centrale, a rapporté l'agence de presse Interfax.

Dans un message adressé aux dirigeants de la CEI, M. Eskanderov a affirmé que son gouvernement « n'avait pas la force de mettre fin au bain de sang dans le sud du Tadjikistan », où des partisans de l'ancien président Rakhmon Nabiev ont pris les armes dans la région de Kourgan-Tioubé, a ajouté l'agence.

M. Eskanderov, président du

parlement tadjik, qui assure l'intérim de la présidence, a ajouté que les soldats russes basés au Tadjikistan étaient « entraînés dans le conflit, des deux côtés, avec ou sans leur consentement » et qu'il existait une menace potentielle de la prise d'unités militaires russes.

M. Eskanderov a également demandé, dans une lettre adressée au secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, l'aide de l'ONU pour mettre fin aux combats qui se sont intensifiés depuis la démission de l'ancien président Nabiev, le 7 septembre.

La violence dans le sud du Tadjikistan « devient de plus en plus dangereuse malgré les efforts du gouvernement tadjik », a déclaré M. Eskanderov dans sa lettre à M. Boutros-Ghali, ajoutant que cela pourrait avoir de « graves conséquences non seulement pour le Tadjikistan mais aussi pour les peuples de la CEI et la communauté mondiale ».



L'école à domicile en Bosnie

Nesima Bajic, à droite, enseigne dans son salon de Sarajevo (privée d'eau et d'électricité) à des élèves de la première à la cinquième année du fait que les écoles sont ou bombardées ou constituées en baraques militaires dans la capitale bosniaque. Hier, les forces serbes ont tiré de très près cinq obus qui sont tombés à proximité de la présidence bosniaque. Selon la CIA, si les combats se poursuivent plus de 100 000 Bosniaques mourront l'hiver prochain. Signe d'espoir, malgré tout, la conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie a amorcé hier une phase nouvelle en obtenant l'ouverture de négociations sur la délimitation de Sarajevo et sur la cessation des hostilités en Bosnie-Herzégovine avec simultanément le déclenchement d'un processus de normalisation accélérée entre la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et la Croatie.

En Bref

Incident entre l'Arabie et le Qatar

MANAMA (AFP) — Un sérieux incident armé s'est produit hier à la frontière entre l'Arabie saoudite et le Qatar, faisant trois tués et un blessé, selon des sources officielles de Doha et à Ryad, qui ont toutefois donné des versions différentes de l'incident, le premier entre les deux pays. C'est le premier incident militaire sérieux entre les deux pays depuis l'accession à l'indépendance en 1971 du Qatar, situé à l'est de l'Arabie saoudite.

Les Émirats et l'Iran en conflit

NEW YORK, Nations unies (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis, M. Rashid Abdullah Al-Nuaimi, s'est livré hier à une violente diatribe contre l'Iran et en a appelé à l'ONU pour forcer un règlement du conflit sur les îles d'Abou Moussa et des deux Tomb. Deux jours après l'échec des négociations avec Téhéran, le ministre a réaffirmé la souveraineté des Émirats sur ces îles « depuis la nuit des temps » et dénoncé avec force « l'occupation militaire » par l'Iran. Moins d'une heure après, la mission iranienne à l'ONU publiait un communiqué annonçant que Téhéran était « prêt à continuer » les négociations sur Abou Moussa, tout en soulignant que sa position n'avait « pas changé ».

Affrontements inter-palestiniens

GAZA (bande de Gaza) (AFP) — Soixante-dix Palestiniens ont été blessés hier lors d'affrontements entre militants du Mouvement de la résistance islamique Hamas et des habitants de la localité de Khan Yunès, dans la bande de Gaza occupée. Deux cent sympathisants du Hamas ont attaqué dans l'après-midi à coups de bouteilles incendiaires une maison proche d'une mosquée et tenté d'en déloger les habitants, ont rapporté des témoins. Des habitants de Khan Yunès sont venus à la rescousse des locataires, qui sont responsables de la mosquée et s'opposent à ce que le Hamas y mène toute activité politique.

Massacre entre Turcs et Kurdes

ANKARA (AFP) — Le bilan des affrontements de mardi entre forces turques et rebelles séparatistes kurdes de Turquie dans le sud-est anatolien, qui s'est élevé à 203 morts, selon le premier ministre turc Suleyman Demirel, constitue l'accrochage le plus meurtrier des affrontements depuis Août 1984, début de la rébellion armée kurde contre le gouvernement d'Ankara. 174 militants du PKK et 29 soldats turcs ont été tués mardi dans ces affrontements. Principale organisation d'indépendantistes kurdes de Turquie, le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) de Abdoullah Ocalan, dit Apo, a opté pour une lutte armée contre le pouvoir central turc pour réclamer un État kurde indépendant sur un territoire pris sur la Turquie, l'Irak, l'Irak et la Syrie.

Spassky remporte la douzième

BELGRADE (AP) — Boris Spassky a remporté hier à Belgrade la 12e partie de son match face à Bobby Fischer. Ce dernier, qui avait les pièces noires, a abandonné au 54e coup. L'Américain ne mène plus que par cinq victoires à trois dans ce match « revanche ».

JUSQU'À

50% DE RABAIS
VENTE ÉCOULEMENT

50% DE RABAIS SUR AGRANDISSEMENTS COULEUR!



DL-180

- Objectif Télé Fujinon 35mm & 55mm
- Mise au point et flash incorporé automatiques
- Avancement et rebobinage motorisés
- Comprend film et 2 piles AA

ÉPARGNEZ
20%

99⁹⁹



ZOOM 70R

- Objectif zoom 35-70mm incorporé
- Mise au point et flash automatiques
- Exposition double
- Réduction de l'effet des yeux rouges

ÉPARGNEZ
40%

199⁹⁹



SURESHOT MEGAZOOM 105

- Appareil-photo compact avec zoom et mise au point automatique
- Objectif 35-105mm
- Flash diminuant l'effet des yeux rouges

ÉPARGNEZ
30%

269⁹⁹



DL-900 DATE

- Zoom 38-85mm avec mise au point automatique
- Avancement et flash incorporé automatiques
- Imprime la date sur vos photos

COMPREND
FILM & PILES!

199⁹⁹



ZOOM 105R SUPER

- Appareil-photo 35mm zoom automatique
- Objectif zoom 38-105mm macro incorporé
- Rebobinage et chargement automatiques
- Réduction de l'effet des yeux rouges

BONI
GRATUIT EN
MAGASIN!

329⁹⁹



LX DATE

- Objectif vitré fabriqué au Japon
- Mise au point fixe
- Chargement, avancement et flash automatiques
- Imprime la date sur vos photos!

ÉPARGNEZ
20%

99⁹⁹



LEGEND

- Appareil-photo 35mm à mise au point automatique
- Flash et armement automatiques
- Avance automatiquement à la première vue

ÉPARGNEZ
10%

59⁹⁹



K-1000

- Appareil-photo type monoréflex
- Posemètre relié à l'objectif pour des photos formidables

ÉPARGNEZ
20%

169⁹⁹



Canon

	était	maintenant
EF-M avec objectif 35-80mm	299.99	249.99
ENSEMBLE REBEL "S"	449.99	399.99
EOS 850 Boîtier	249.99	199.99
REBEL Boîtier	249.99	219.99
REBEL "S" QUARTZ Boîtier	329.99	299.99

QUANTITÉS LIMITÉES!

25% SUR OBJECTIFS & FLASHES
ASTRAL!

MONTURES CANON, MINOLTA, NIKON & PENTAX.

ÉCOULEMENT DE TRÉPIEDS
POUR CAMERAS VIDEO
& APPAREILS-PHOTO

ÉCOULEMENT SUR OBJECTIFS
ET FLASHES NOUVEAUX
ET DEMONSTRATEURS
PENTAX/Canon

QUANTITÉS LIMITÉES!

JUSQU'À 50% DE RABAIS SUR CADRES, FILM, ALBUMS & JUMELLES!

ASTRAL photo

DÉVELOPPEMENT 1 HEURE

Place Québec 529-8238

Place Fleur de Lys 529-2541

Galeries de la Capitale 627-5857

Place Laurier 653-6089

Galeries Chagnon 833-0848



Pérotiste désenchantée, Yolande Paradis Odom croit que Ross Perot va finalement faire le grand saut dans la course à la présidence.

Il serait trop tard pour Perot

QUÉBEC — C'est bien perdu pour Ross Perot. Qu'il annonce ou non son retour dans la course à la présidence, ses chances de remporter l'élection du 3 novembre sont nulles. L'enthousiasme n'est plus là. Même son État, le Texas, va lui échapper.

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

Originaire de Québec qu'elle a quittée il y a 32 ans pour épouser un Américain, Yolande Paradis Odom a fait partie du premier bataillon de volontaires à travailler pour la candidature du milliardaire texan aux élections présidentielles. Le 11 mai, elle était au nombre des 6000 personnes qui ont participé au premier rallye pour Perot à Austin, au Texas. Au deuxième rallye, le 19 septembre, pour tester l'enthousiasme des troupes et l'opportunité d'un retour dans la course du candidat indépendant, 150 personnes seulement ont répondu à l'appel. « Une véritable humiliation », raconte la Texane d'adoption en visite dans la Vieille Capitale.

Les pérotistes sont mécontents de la valse-hésitation de leur candidat. « Perot joue au yo-yo avec les bénévoles. Une semaine, les plus grands espoirs sont permis. La semaine d'après, tout le monde est à plat », dit celle qui n'a pas pardonné au milliardaire d'avoir tiré sa révérence, le 16 juillet.

Et le suspense continue. Lundi, toute l'Amérique retenait son souffle. La rumeur voulait que Perot annonce sa candidature au Larry King show. Il n'en fut rien. Mardi, les coordonnateurs de sa campagne dans les 50 États se sont réunis à Dallas. « Le meeting a été un succès. Ils sont sortis de là convaincus que Perot allait se porter candidat. Aussi confiants qu'avant l'annonce de son retrait, le 16 juillet. Toujours la même rengaine. Un jour, ça va. Le lendemain, rien ne va plus », dit la bénévole qui croit, elle aussi, que le milliardaire va finir par faire le grand saut. Pas dans l'espoir de devenir président, précise-t-elle, mais pour forcer George Bush et Bill Clinton à ouvrir davantage leur jeu sur l'économie.

Car c'est ça, l'économie, qui inquiète les Américains. « Je suis mère de trois enfants, dit Yolande. Ma fille qui a étudié en science politique, en français et en sociologie gagne 22 000 \$ par année. Ça prend tout pour arriver. J'aurais espéré mieux pour mes enfants ».

C'est le programme économique de Ross Perot qui a attiré Yolande Odom dans le camp du milliardaire. « Il veut réduire le déficit et ce qu'il propose est plein de gros bon sens », dit celle qui, malgré les déceptions, croit que Perot a changé pour toujours la politique américaine. « C'est un vrai patriote. Un homme honnête. Cinq millions d'Américains à travers les États-Unis ont travaillé bénévolement pour lui. Juste à Austin, 1600 personnes ont offert leurs services. C'est un phénomène unique. Il a vraiment changé la politique américaine. À l'avenir, les gens vont se sentir davantage concernés. Ils vont participer plus nombreux au scrutin. »

Yolande Paradis Odom ose une prédiction. S'il est candidat, Ross Perot va finir deuxième après Bill Clinton le 3 novembre, pronostique celle qui, tout en se proposant de travailler pour le Texan jusqu'à la veille du scrutin, n'est pas sûre de lui accorder son suffrage. « Je ne voterai pas pour un candidat qui n'a aucune chance. Ce serait comme prendre mon vote et le jeter à la poubelle. Pour ne pas perdre mon vote, je donnerai ma voix à Clinton », dit la pérotiste qui rejette George Bush. Un rejet sans appel.

Incertitude sur le retour du «troisième homme»

WASHINGTON (AFP, Reuter, AP) — Le débat sur les débats entre candidats à l'élection présidentielle américaine et l'incertitude sur le retour dans la course à la Maison-Blanche du milliardaire texan Ross Perot se sont poursuivis hier à moins de cinq semaines des élections du 3 novembre.

« Ne prenons pas deux semaines de retard, commençons (les débats) dimanche », a lancé le candidat démocrate Bill Clinton. Mardi, après avoir refusé pendant plusieurs semaines les propositions d'une commission indépendante pour trois débats entre les deux candidats — la commission a annulé hier le face-à-face qui devait avoir lieu dimanche prochain à San Diego —, le président George Bush avait suggéré une série de

quatre débats dominicaux à partir du 11 octobre.

Hier, le président sortant a réitéré son « défi » en accusant son rival de refuser d'y répondre.

Les démocrates avaient initialement insisté pour des négociations sous l'égide de la commission. « Je ne sais pas pourquoi ils veulent se cacher sous les jupons de la commission », avait alors déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Marlin Fitzwater. « Comment (M. Clinton) pourrait négocier

avec des pays étrangers s'il veut tout le temps en référer à une commission? », avait-il ajouté.

M. Clinton a ensuite proposé de retrouver le président Bush dimanche soir au cours d'une émission sur la chaîne CNN, au cours de laquelle M. Bush doit répondre aux questions des téléspectateurs. Mais l'équipe présidentielle a répondu que cela n'était pas possible, l'émission étant enregistrée à la Maison-Blanche et diffusée en léger différé.

L'énigme Perot

Parallèlement, un autre débat s'est poursuivi sur les conséquences d'une éventuelle candidature indépendante de Ross Perot.

« Il pourrait donner la victoire à Bush si ceux qui veulent le changement se répartissent également » (entre MM. Perot et Clinton), s'est inquiété le candidat démocrate, tandis que les stratèges républicains ont peur d'une puissante campagne télévisée dirigée par le milliardaire texan contre le président Bush.

Alors que personne ne lui donne désormais une chance de victoire, M. Perot a indiqué hier qu'il avait toujours l'intention de répondre aux souhaits exprimés par ses supporters, qui ont inscrit son nom sur les bulletins de vote des 50 États de l'Union.

« Ils vont prendre la décision. Aussitôt que nous connaissons ce

qu'ils veulent, nous l'annonçons », a-t-il déclaré sur la chaîne CBS. Le coordinateur national de sa campagne, Orson Swindle, a confirmé que cette annonce aurait lieu ce soir.

Perot a entre-temps continué à dépenser des millions de dollars pour sa campagne, bien qu'il ait abandonné mi-juillet la course à la présidence.

Selon les rapports sur le financement des campagnes remis aux autorités, M. Perot a dépensé 18,5 millions\$, dont 16,1 de sa poche, depuis le mois de mars, époque à laquelle il avait évoqué pour la première fois l'éventualité d'une campagne indépendante.

La toute nouvelle Corolla de Toyota.



Une heureuse nouvelle dans la famille.

Depuis 25 ans, la Toyota Corolla est appréciée et aimée par toutes les familles. Aujourd'hui, la toute nouvelle Corolla a une panoplie d'heureuses nouvelles pour la famille moderne.

Heureuse nouvelle n° 1 : l'espace supplémentaire. Cette Corolla est la plus imposante de toutes. Plus d'espace pour vos jambes, vos épaules, vos pieds et votre tête.

Heureuse nouvelle n° 2 : plus de sécurité. Cette Corolla vous offre plus de tranquillité d'esprit que jamais. Avec son système de retenue

supplémentaire (SRS) à coussin d'air côté conducteur, ses barres d'impact latérales, son système A.B.S. (antiblocage des freins) disponible et ses zones de déformation contrôlée à l'avant et à l'arrière, vous vous sentirez très protégé.

Heureuse nouvelle n° 3 : moins de bruit. Des matériaux d'isolation du bruit, l'acier réducteur de vibrations et les supports hydrauliques du moteur vous mettent à l'abri du bruit et des vibrations.

Heureuse nouvelle n° 4 : performance accrue. Le moteur multi soupapes de la nouvelle Corolla est plus puissant et plus économique

que jamais. Un moteur de 1,8 litre, 115 ch est aussi disponible.

Heureuse nouvelle n° 5 : valeur accrue. Si vous donnez au terme « valeur » le sens de fiabilité et de durabilité, il signifie que vous en voulez plus pour votre argent maintenant et plus tard, vous avez bien défini la Corolla et le sens des valeurs Toyota.

Faites l'expérience de toute la gamme des nouvelles Corolla familiales et berlines 1993 chez votre concessionnaire Toyota aujourd'hui même. Et amenez la famille!

TOYOTA
La promesse du mieux-faire

ÉDITORIAL

La violence trop tolérée

Des parents ont frémi, hier matin, en entendant aux informations, cette histoire de complot de trois adolescents pour assassiner les parents de l'une d'elles. Comme, en l'espace de quelques semaines, deux téléromans nous ont présenté des attentats d'enfants contre l'un de leurs parents, la tentation est grande d'établir un lien entre la fiction et la réalité.

La relation est un peu trop facile mais si l'on s'engage sur ce terrain, il faut accepter de répondre à une série de questions embêtantes. La télévision n'est pas le seul média à entretenir le climat de violence. Et Virginie Larivière, avec sa pétition contre la violence à la télé, prouve qu'il reste des adolescents sains et conscients.

Les deux téléromans visés sont proposés par la télévision de Radio-Canada à des heures de grande écoute. Le ton plutôt léger des deux émissions, *Marilyn* et *Jamais deux sans toi*, n'a jamais inspiré la moindre inquiétude aux parents, même vigilants, des jeunes téléspectateurs qui suivent ces séries et bien d'autres pourtant plus douteuses, sans aucune méfiance.

Le petit écran propose sans discernement des produits qui baignent dans un climat de violence aux limites du tolérable. Aux familles, la tâche délicate, de censurer! Les vidéoclips ont été ciblés par des campagnes de protestation, mais le cinéma — incluant celui que l'on se procure au club vidéo —, le sport, certaines formes musicales et même des dessins animés ont fini par teinter de normalité, des excès dangereux.

Pour régler le problème, il ne suffit pas de répéter que la violence n'est pas le remède, l'ultime solution aux problèmes de la vie. Il ne faut jamais en tolérer quelque manifestation que ce soit et cela partout et très tôt. Mais un jour, les enfants sortent de la maison.

La violence existe à l'école, dans la rue, dans les groupes de jeunes. Des enseignants la vivent et les autorités scolaires, tout comme les municipalités, ne savent pas comment s'en libérer. Surtout avec les abus d'interprétation permis par les sacro-saintes chartes des droits.

Ne plus tolérer la violence relève d'une foule d'intervenants, à commencer par les responsables de la justice.

Que comprend l'enfant perturbé qui découvre que les lois permettent au jeune auteur d'un geste criminel de s'en tirer avec un maximum de trois années dans un centre spécialisé? Et celui qui, depuis sa tendre enfance, voit les adultes qui l'entourent se quereller, perdre la tête et en venir aux coups, impunément? Et l'autre qui apprend qu'en invoquant perte de contrôle ou aliénation temporaire, on peut échapper au châtiment?

Qui apprend aux jeunes gens d'aujourd'hui la responsabilité de leurs actes et de leurs choix? Qui leur apprend à respecter leur entourage et les gens qu'ils côtoient? Qui parle, autour d'eux, du poids et des limites de la liberté des individus, quel que soit leur âge?

Des téléspectateurs sont scandalisés de voir la sacro-sainte institution de la famille remise en cause dans des téléromans qui recréent des situations pourtant empruntées à la réalité de bien des enfants? D'autres en sont blessés, traumatisés, inquiétés et se demandent comment protéger leurs enfants.

À la veille d'une « Semaine nationale de la famille » qui restera stérile si les vrais problèmes ne sont pas franchement abordés, il peut s'avérer salutaire de secouer les bien-pensants qui insistent sur la majorité béate qui ne vit aucun de ces problèmes. Parce qu'il y a toujours des victimes innocentes, aux actes de violence.

MARTINE R.-CORRIVAUT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

Votre Opinion

Ti-Guy

(Lettre à Guy Lafleur)

Comme supervedette de notre sport national, le hockey, je t'ai toujours admiré. Tes performances ne laissent aucun doute de ton supralent de joueur de hockey. Mais que dire de tes performances comme politicien?

Le 27 septembre, j'ai été surpris de constater, qu'à l'instar de ton idole Maurice Richard et de notre vedette de la chanson Céline Dion, tu as essayé d'expliquer pourquoi notre peuple québécois devrait dire OUI au référendum. Laisse-moi te dire que tu n'as pas récolté de points dans cette partie.

Tu aurais pu avoir la sagesse de Sylvie Fréchette qui s'est abstenue de se prononcer parce que, comme vedette, vous valez beaucoup mieux qu'un OUI ou un NON.

Jocelyn Boily
Neufchâtel

On aura tout vu

Le samedi 19 septembre, en écoutant les nouvelles télévisées de Radio-Canada à 18 h, j'apprends que les trois centrales syndicales CSN, FTQ et CEQ se regroupent pour appuyer le NON à l'Entente constitutionnelle de Charlottetown, lors du référendum du 26 octobre prochain.

Dans le même bulletin je vois un journaliste qui demande à un enseignant ce qu'il va faire durant la campagne référendaire. Ce dernier répond qu'il va renseigner ses élèves et qu'il va répondre à leurs questions. On sait dans quel sens! Va-t-il leur demander de répondre OUI ou NON?

Au cours des mêmes nouvelles, on apprend que 50 % des cégépiens se présentent à des examens ont raté celui de français, cela avant leur entrée à l'université.

Je me demande si les enseignants ne seraient pas de meilleurs professionnels s'ils enseignaient convenablement leurs matières que de collaborer à une campagne que je dis politique. Ce serait mieux pour les élèves et leurs parents.

Dans une autre veine, je veux dire que je voterai OUI à ladite entente. L'une des principales raisons qui me motivent à agir de la sorte, c'est que je ne puis admettre que des politiciens emploient des insultes et des injures pour arriver à leur fin. Qu'on pense au chef du parti de l'opposition, du député au Lac-Saint-Jean, au député de Lévis et bien d'autres.

Pour être positif, je voterai OUI. Si je voulais être négatif, je voterais NON.

Roger Ouellet
Rivière-du-Loup

En colère

Je suis un Québécois en colère parce que mon premier mi-

nistre s'était engagé publiquement à ne pas retourner négocier à une table de 11 et qu'il l'a fait, parce qu'on a fait changer la question qui devait être posée au référendum, parce que, selon plusieurs constitutionnalistes, on obtient moins que Meech, parce qu'on me demande de voter sur parole sans pouvoir me fournir un texte juridique.

Parce que certaines traductions de l'entente ne sont pas exactement conformes au texte anglais.

Parce que subitement la main des magiciens tire des hauts-de-forme des centaines de millions qu'on ne trouvait pas hier pour créer des emplois et contrer le chômage.

Parce qu'on se crie des noms comme des gamins tout en affirmant qu'il faut tenir un discours noble et digne, parce qu'on me prend pour une nouille comme jadis le faisait Durham de ce « peuple ignorant et miséreux ».

Pour toutes ces raisons et quelques autres, je suis en colère. Oui.

Georges Labrecque
Québec

NON aux offres

Est-ce qu'un Canada endetté de plus de 460 milliards \$ et qui ne cesse de dépenser follement, à preuve, le maintien d'un Sénat inutile dont les nouvelles dispositions vont coûter plus de 60 millions \$ aux contribuables canadiens, peut être garant d'un meilleur avenir économique qu'un Québec souverain administrant tous ses impôts avec discernement?

Ce n'est sûrement pas pour des raisons sentimentales que le Canada anglais tient au Québec français au sein de la Confédération, loin de là!

Mettons fin au partage du gaspillage fédéral et votons NON à des ententes avec un Canada que des économistes sérieux déclarent sur le bord de la faillite et qui s'entête à conserver tous ses pouvoirs de dépenser!

Comment paierons-nous les coûts de cette décision politique et verserons-nous les allocations de vieillesse? Avec tous nos impôts récupérés et les milliards dépensés en moins en armement militaire, etc.! De toute façon, il sera impossible de faire pire que ce que nos mandarins des Finances ont réalisé à Ottawa au cours des dernières décennies!

Qu'on pense seulement à la hausse vertigineuse que le déficit fédéral accuse depuis le dernier référendum! Est-ce là l'avantage économique de notre lien avec le Canada que le Conseil du patronat et les chefs d'entreprises fédéralistes souhaitent maintenir pour le Québec?

Soyons sérieux! Prenons nos affaires en main et empêchons Ottawa de continuer à dilapider nos impôts de la sorte: c'est la seule manière de préserver les

intérêts économiques du Québec!

NON aux offres fédérales qui nous empêchent de nous améliorer économiquement et qui préparent à notre avenir financier des lendemains lourds de conséquences!

Léopold Paré
Sainte-Foy

Vous vous trompez

Messieurs les Hurons, j'en ai marre de me faire traiter de raciste et de voir certains des vôtres se moquer des lois qui nous gouvernent. Vous semblez oublier que si vous existez encore aujourd'hui, c'est grâce à mes ancêtres qui ont sauvé les vôtres de l'extermination en Huronie, quelque part en Ontario.

Mes ancêtres ont accueilli les vôtres avec empressement et leur ont offert d'établir leur village chez nous. Ils leur ont permis de poursuivre leurs activités traditionnelles de trappe, de chasse et de pêche dans nos forêts, privilège que le saut-conduit du général Murray n'a fait que reconduire.

Vos ancêtres ont eu tout le loisir de conserver leur langue et leurs coutumes et les miens n'y sont pour rien si vous les avez perdues. J'ajouterais qu'il y a eu beaucoup d'unions entre les hommes et femmes des deux races et que vos ancêtres ont aussi adopté de nombreux orphelins de la Nouvelle-France.

Si vous voulez aujourd'hui retrouver notre respect, conduisez-vous donc en bons citoyens comme tout le monde et cessez vos prétentions à des droits territoriaux que vous n'avez jamais eus au Québec. Et acceptez donc de vous joindre à la société québécoise qui est toujours prête à vous accueillir sans pour autant vouloir vous assimiler. Ne confondez pas la société québécoise avec les Affaires indiennes.

Guy Lemieux
Sainte-Foy

Pas rassurant

La rentrée scolaire est effectuée... et déjà j'angoisse un peu à l'idée que mon jeune retourne perdre son temps et une partie de sa vie sur les bancs d'un système douteux et j'ai bien envie d'écrire pourri, qui coûte trop cher et « amanché » pour servir les statistiques, les quotas, les conventions collectives et le PNB (produit national brut), en bout de ligne.

J'en appelle aux parents. N'attendez pas une urgence pour prendre une heure de votre temps et aller voir ce qui se passe dans les écoles de vos enfants. Rien n'interdit à un parent de s'asseoir dans un corridor et d'observer... à moins qu'il dérange évidemment!

Ne vous contentez pas des intermédiaires, tels les comités d'école ou la Fédération des comités de parents ou autre intervenant qui vous assureront de

toute façon que tout est sous contrôle...

Allez-y sur vos deux pieds, debout, allez ressentir ce que ressentent les jeunes, les adolescents surtout, laissez-vous surprendre par une conversation ou le ton d'un cours de mathématiques, par exemple...

Allez vous plonger dans l'atmosphère d'un des supposés meilleurs systèmes d'apprentissage au monde. Allez essayer de circuler en toute dignité entre deux cours tout en cherchant un adulte concerné.

Sérieusement, si après une heure passée dans les espaces publics d'une polyvalente, vous n'avez pas ressenti une des plus fortes concentrations de stress inutile et d'irrespect humain et d'écoeurement général au monde, alors j'écrirai dans mon livre que l'espèce humaine dégénère bel et bien, qu'elle ne sait vraiment plus comment éduquer et prendre soin de ses petits en se souciant de moins en moins de sa survie saine, digne et cultivée.

En toute connaissance de cause.

Louise Breton
Sillery

Origine douteuse

La Charte des droits et libertés (liberté d'expression) est perdue parce qu'elle n'est pas universelle, mais orientée, et qu'elle n'est qu'un instrument, instrument d'une idéologie encore plus perdue et orientée, qu'est la subversion judéo-maçonnique.

À Montréal, la pornographie est reconnue comme « moyen d'expression », alors qu'elle ne fait qu'encourager le commerce du vice.

Sur la scène internationale, on n'a pas le droit d'utiliser le terme « camp de la mort » pour les milliers de musulmans serbes entassés dans des camps de concentration où ils pourrissent de faim, parce que le gouvernement révolutionnaire veut tout remodeler l'ethnographie de son territoire, en y purgeant ce qu'il faut. C'est pis encore que le nazisme!

On n'a pas le droit de parler des millions d'Ukrainiens assassinés par Staline lors de ses fameuses purges; ce n'était que des catholiques...

Conspiration du silence également sur les millions de victimes des goulags soviétiques, parmi lesquels de nombreux évêques et prêtres.

Silence sur toutes les victimes du nazisme, dans les fameux camps de concentration, autres que les Juifs: pourtant, il y en a eu énormément, beaucoup de catholiques, de Français de toutes souches, des intellectuels, etc.

Non, ce que la liberté d'expression veut assumer, c'est qu'il n'y a que les Juifs qui ont droit à la compassion des auteurs des empires médiatiques internationaux.

Baudouin Devriendt
Sainte-Foy

Bloc-notes

Samba à Brasilia

Les politiciens dansent, au Brésil. Un monde politique corrompu dans lequel celui qui refuse de partager les profits paie pour tous les autres, connaît des soubresauts qui inquiètent l'ensemble du continent sud-américain.

Le président Ferdinand Collor de Mello refuse de démissionner malgré la suspension de six mois votée par les députés brésiliens par une majorité inattendue de 441 à 38. Mais son attitude ne change rien au fond de la question: personne ne croit vraiment à son retour au pouvoir.

Collor a été pris la main dans le sac après une dénonciation publique de son propre frère, frustré de ne pas avoir reçu ce qu'il croyait être une juste part des prébendes politiques rattachées à un régime de patronage généralisé. Ironie du sort, le président avait lui-même œuvré dans le sens d'une amélioration des pratiques politiques de son pays.

Ce qui ne l'a pas empêché d'empocher plus de 9 millions \$ US en ristournes personnelles depuis son arrivée au pouvoir en 1990.

Dixième plus grande économie au monde, le Brésil manifeste dans ses joies comme dans ses malheurs les rebondissements inhérents à la démocratisation de l'ensemble de l'Amérique latine.

La présence des foules dans les rues des grandes villes depuis la découverte du scandale Collor, cet été, témoigne en outre de la volonté populaire de neutraliser tout détournement éventuel de leur fragile démocratie.

Une tourmente dans ce pays de 147 millions d'habitants où les classes moyennes ont fait les frais des réformes économiques le plus souvent décrétées par la présidence plutôt qu'acceptées à la suite d'un consensus national, ne doit pas laisser indifférent.

Un Brésil en crise politique et économique peut avoir un effet d'entraînement désastreux sur ses voisins et décourager encore plus les institutions internationales de se porter au secours du Tiers-Monde.

La suspension du président, par contre, traduit la volonté générale de toutes les classes de la population de restaurer la légitimité démocratique sans intervention militaire. Collor aura marqué à la fois l'apothéose d'un régime de corruption généralisé, et le rejet de ce système par les Brésiliens.

RAYMOND GIROUX

MOT À MOT

Transcription de la conversation entre Diane Wilhelmy et André Tremblay

Bourassa n'a pas joué ses cartes (Diane Wilhelmy)

Pour l'information de ses lecteurs, LE SOLEIL publie aujourd'hui de larges extraits de la transcription d'une conversation téléphonique entre Mme Diane Wilhelmy, secrétaire générale associée aux Affaires intergouvernementales canadiennes, et Me André Tremblay, conseiller constitutionnel du ministre Gil Rémillard. Cette conversation a eu lieu en fin de soirée, le 28 août, à la veille du congrès spécial du Parti libéral du Québec où l'Entente de Charlottetown conclue la veille a été approuvée par les militants du PLQ. Les points de suspension entre parenthèses marquent les endroits où des parties de la conversation ont été supprimées.

(...) Wilhelmy : C'est un peu dans la lignée de ce qui se passe depuis trois semaines, hein ? Qu'est-ce que tu veux, à un moment donné, c'est parti, là hein. On se demandait, pendant des mois, c'était quoi le *bottom line* de notre premier ministre... Quand tu penses (rires) au travail qui s'est fait depuis un an, du monde à moitié monde...

Tremblay : Il faut te dire qu'on a tenu le coup sur bien des affaires, on est détesté là, on n'est pas aimé là.

Wilhelmy : Oui mais, tenu le coup sur bien des affaires, qu'est-ce que tu veux, le résultat net, quand même... ça enlève pas le mérite ; j'en doute pas, vous devez être épuisés, mais...

Tremblay : On les a fait reculer sur bien des questions mais on rapporte pas des grosses prises, là.

Wilhelmy : (...) Je suis allée dans les Cantons de l'Est la semaine passée quand vous étiez là-bas. (...) Je vous ai suivis à News-World (rires).

Tremblay : Tu nous voyais là, bête de temps en temps, là.

Wilhelmy : Oui, oui. Je vous voyais. Puis j'avais bien de la misère à comprendre. C'est-à-dire, ça m'a pris quasiment trois jours avant d'accepter le fait qu'on avait réglé bas comme ça. Je me disais :

« On a écrit des centaines de fois qu'il ne fallait pas accepter ça »
(Diane Wilhelmy)

« Ça se peut pas ! Ça se peut pas. Je dois pas comprendre. Il doit y avoir une stratégie derrière ça. » Puis d'une fois à l'autre je me disais : « Ah non, encore ! » Puis là, évidemment, arrivé au vendredi sur le partage des pouvoirs. Puis le samedi sur la dualité, ah ! bien là, j'ai dit franchement. Enfin... (sourir)

(...) Tremblay : Je pense que je vais peut-être me sauver un peu du euh... parce que je ne suis pas d'une composition, de bonne composition de ce temps-ci. J'ai désobéi au ministre. Hier, il m'a demandé des affaires. J'ai dit : « Non, jamais ! ». Il a insisté. J'ai dit : « Non, j'y vais pas ». Il voulait m'envoyer à une réunion de high offi... d'officials. J'ai dit : « Je vais pas là ». On marche... J'ai dit : « Mes genoux sont usés. » (rires de Mme Wilhelmy). On marche sur les genoux comme tu sais, hein ! Je pense qu'ils sont troués.

(...) Wilhelmy : C'est ça, le premier ministre, c'est qu'au fond, par exemple, quand on pense au modèle de Meech, j'oublierai jamais le rôle de Louis Bernard (NDLR : secrétaire général du gouvernement sous le PQ et conseiller du premier ministre Bourassa pendant les négociations de Meech). Un peu comme le *coach* à la boxe. Mais il était plus *rough* que nous tous, oui. Quand il disait : « Non, Robert, je le sais que tu veux dire oui, mais il faut que tu dises non. Retourne pendant une heure dans la salle, puis dis non » Puis il le tutoyait, puis hein...

En ce sens-là cette espèce de *body guard* là, puis juste de dire une heure après l'autre : « Non, non, mets-toi dans la tête que tu vas continuer à dire non, tu vas continuer à dire « non ». Rentre dans la salle, puis dis-toi : « Ils vont t'haïr, tu vas dire non. Puis si tu veux dire oui, sors de la salle, viens nous voir. » Il lâchait jamais, Louis, pour ça. Faut quasiment que tu fasses ça à un moment donné. Mais il faut pas le faire tout le temps. Mais ça, ça a dû à un moment donné... Vieux, vieux pas, Jacques Chamberland (NDLR : actuel sous-ministre de la Justice)

connaissait pas assez M. Bourassa pour faire ça.

Tremblay : Non, non. Wilhelmy : Puis M. Rémillard est pas dans ce mood là.

Tremblay : Ah ! lui... l'équitation.

Wilhelmy : Oui, oui. Puis Benoit (NDLR : Morin, secrétaire général du gouvernement) a pas ce tempérament-là. Fais que c'était toi qui étais pogné tout seul. Tu peux pas toujours faire ça. Tu peux pas être à toutes les tables. Puis toutes les heures.

(...) Tremblay : Benoit 4 heures et quart. Chamberland 4 heures et quart.

Wilhelmy : Oui, quelle folie. Mais quand hier j'ai vu à la télévision, aux nouvelles, que ça repartait le bal. Puis même qu'ils revenaient sur la Cour suprême et l'immigration. Là j'ai dit : « Ça, c'est la honte nationale ! On devrait s'absenter ! M. Bourassa devrait prendre l'avion tout de suite et s'en venir ici ! Comme humiliation, en arriver là... »

Tremblay : Diane, la réalité c'est que Bourassa n'avait aucune marge de négociation.

Wilhelmy : Mais il en avait plein avant d'arriver là.

Tremblay : Ouais mais...

Wilhelmy : C'est parce qu'il s'est mis dans cette situation-là.

Tremblay : ...dans cette situation-là. Et puis il n'avait pas le choix, il voulait des offres, puis fallait qu'il revienne à Québec avec des offres.

Wilhelmy : Ouais, parce qu'il en avait, avec la loi 150 et son retrait des tables. Au début du mois de juillet il en avait en maudit. Pour leur dire : « Écoutez, vous autres, vous avez compris... »

Tremblay : Mais en revenant aux tables, non, non. Il savait ce qu'il faisait. C'est un grand garçon en politique. Alors il s'est interdit d'avoir beaucoup de marge de manoeuvre.

Wilhelmy : Il en avait beaucoup de cartes. C'est parce qu'il ne les a pas jouées.

Tremblay : Non, non. Wilhelmy : Parce que entre toi pis moi, comme premier ministre du Québec avec les demandes his-

« Il n'y a pas une ligne sur laquelle on n'a pas écrit que ça n'avait pas de bon sens »
(Diane Wilhelmy)

toriques du Québec, puis tout ce qu'il y avait comme pression ici, il pouvait très bien dire : « No way ! ».

Tremblay : Le document du SAIC (NDLR : Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes) et les demandes traditionnelles du (...) Il ne l'a pas, ne les a pas défendues avec vigueur, là. En tout cas, je peux pas dire que dans salle... Puis ensuite dans la salle, il soulève des affaires, mais pas tout le temps. Il travaille toujours en pensant que Brian va le faire, en pensant que Bob Rae va le faire. Il s'acoquine avec Wells. Puis il parle pas, tu comprends. Il veut régler ça en bilatéral ou refiler les questions aux avocats en pensant que ceux-ci vont faire le travail de nettoyage pour que lui puisse se la fermer.

Wilhelmy : Ah ! Seigneur ! Tremblay : Ah ! Il a pas changé. C'est vraiment lui, ça.

Wilhelmy : Mais comme il n'y avait pas eu de travail fait dans les premières vagues de fond par les fonctionnaires, bien là c'est un désastre. Parce que quand on était à des tables multilatérales, et qu'on préparait ça, on faisait les batailles avant et on disait : « No



Diane Wilhelmy, secrétaire générale associée aux Affaires intergouvernementales

way ! » Mais là, personne avait été là dans le multilatéral.

Tremblay : Le bonhomme arrive, il entre, il est en conflit direct avec ses collègues. C'était une drôle de dynamique. Une dynamique (inaudible) (...) Tu sors de la toilette, et puis tu rencontres un francophone hors Québec, tu te fais interpellé, ils ont toujours des choses à te demander. Parce que t'es l'enfant de chienne de service, toi là. Et c'est toi qui bloques, qui empêche les gens de tourner en rond, là. Alors c'était comme ça tout le temps. On était agressés, harcelés, fatigués. Alors bref, beaucoup, beaucoup de ce type de problèmes-là. C'est lourd à supporter sur le plan, au plan psychologique, tout ce monde contre toi. Et ils sont tous contre nous. Et les Ontariens là, c'est les plus enfants de chienne que tu puisses imaginer. Plus que ça, c'est terrible.

Wilhelmy : C'est ce qu'on disait l'année passée et ça s'est pas amélioré, hein !

Tremblay : Ah ! non, non, non, non, non. C'est vraiment, des... le vilain mot, des C...là, des... Puis Jeff Rose (NDLR : conseiller constitutionnel du premier ministre ontarien Bob Rae), c'en est un parfait. Bornstein (NDLR : représentant de l'Ontario au Québec), c'est à deux faces, trois faces. Et t'as David Cameron (NDLR : conseiller du premier ministre Rae) qui est un gars profondément hypocrite. (...)

Wilhelmy : Non, puis, je veux dire ultimement, par rapport à la population du Québec, je sais pas ce qui va transparaître, qu'est-ce que les gens vont...

Tremblay : Ah !... la population du Québec est tellement ambivalente. Là, là, ils vont faire un gros show médiatique, puis ils vont réussir à vendre. Le ministre est parti, là. C'est un communicateur. Puis là, écoute, ça va être bon, positif, demain, là, puis ça va bien sortir, tu vas voir.

Wilhelmy : Ah ! Ils n'auront pas de misère avec leur parti, ça c'est pas, c'est attaché...

Tremblay : Puis la semaine prochaine, ça va être rendu 55 % pour les offres, tu verras.

Wilhelmy : C'est-tu ça que Jacques pense, Jacques Chamberland puis Jean-Claude.

Tremblay : Ah ! non, non, mais tu vas voir.

Wilhelmy : Jean-Claude (NDLR : Rivest, conseiller spécial du premier ministre Bourassa), il doit être découragé, avec tout ce qu'on a dit depuis un an, il y a pas une ligne dans les documents du Cosmos, avec laquelle Jean-Claude était pas d'accord.

Tremblay : Mais Jean-Claude, dans le *crunch*, il va toujours être pour son boss.

Wilhelmy : Parce que c'est pas compliqué, l'entente, quand tu la regardes là. Je viens de la recevoir, tantôt, il y a à peu près trois heures. Mais la version finale ou celle de la semaine passée, il y a à peu près pas une ligne sur laquelle on n'a pas écrit depuis un an que ça avait pas de bon sens.

Il existe des centaines de papiers dans les classeurs, là — les archives vont parler dans 25 ans — hein, que l'administration publique du Québec — t'as fait des centaines de notes, toi — que l'administration publique du Québec a dit (...) Ça avait pas de bon sens :

maine passée il pouvait même imaginer que ça se pouvait par rapport aux intérêts supérieurs du Québec. Parce que c'est pas pour les dix prochaines années qu'on fait ça là, c'est pour les cinquante puis les soixante-quinze à venir. Mais, ça va être beau...

Tremblay : Il en voulait pas, il en voulait pas de référendum... sur la souveraineté. En tout cas, on s'est écrasé : c'est tout. C'est le ministère qui va être écrasé, hein. (...) Je dois aller me coucher, je suis vanné.

Wilhelmy : Ouais, puis prends pas de décision, puis dramatise rien ce soir. Puis qu'est-ce que tu veux. Pour ton rôle en fin de semaine, bien qu'est-ce que tu veux ? Essaie comme tu dis, de rester dans une salle, pointe-toi pas, fuis les caméras, rentre par les tunnels, je sais pas quoi. C'est demain matin qu'il fait son *speech*.

Tremblay : Non, je ne me jeterai pas sur les caméras de télévision, c'est sûr, je suis capable de me sauver, puis de passer par les magasins, de passer par les entrées de services, mais c'est une question de principe, là. Je l'ai dit à Michel, puis le ministère devra le savoir, là.

Wilhelmy : Oui, mais ce que je veux dire c'est que, dans le contexte actuel où tout est en débâcle, là, je veux dire, il ne faut pas que tu prennes tout sur tes épaules, non plus. Il y a une décision du PM puis, je veux dire, à un moment donné t'es obligé de vivre avec. Mais de là à dire que ta crédibilité personnelle est atteinte, je pense qu'il y a un gros pas qu'il faut pas franchir allègrement comme ça.

Tremblay : Ah ! Mais, je suis pas porté à rester bien longtemps là. Surtout que Jocelyne est pas là. Et puis, je veux pas non plus m'imposer trop d'obligations dé-



André Tremblay, conseiller constitutionnel du ministre Gil Rémillard.

mesurées. Surtout que je me demande si ça vaut la peine.

Wilhelmy : L'autre problème, c'est sur la pertinence. Et puis à quoi ça servira dans les prochaines semaines, là c'est un au-

« En tout cas on s'est écrasé »
(André Tremblay)

tre problème. Là leur lit est fait. Il leur reste à vendre ça à la population. Quant au reste, l'administration publique a fini. Il reste quelques petits guidis puis c'est tout. Une campagne référendaire, c'est pas une affaire....

(...)

doucet
BIJOUTIERS
PRÉSENTENT FIÈREMENT

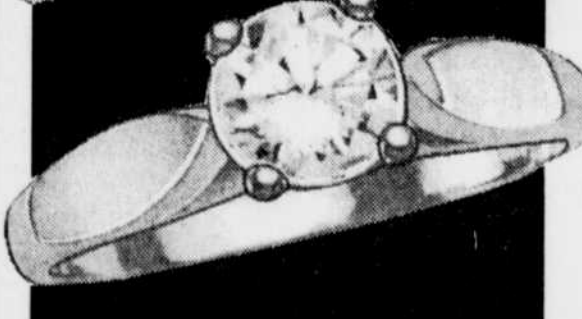
Ses fantaisies de diamants

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

ÉPARGNEZ JUSQU'À 3 000\$



SOLITAIRE 1/2 CARAT
NOTRE PRIX COURANT : 3 695\$ MAINTENANT **2 695\$**



SOLITAIRE 3/4 CARAT
NOTRE PRIX COURANT : 4 995\$ MAINTENANT **2 995\$**



SOLITAIRE 1 CARAT
NOTRE PRIX COURANT : 7 995\$ MAINTENANT **4 995\$**

doucet
BIJOUTIERS
POUR UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE • À PRIX ABORDABLE
Aucun dépôt, aucun intérêt, aucun paiement avant mars 1993
Place Laurier - Place Ste-Foy - Galeries de la Capitale - Place Fleur de Lys



Washington nie avoir soutenu le putsch contre Aristide en Haïti

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Les États-Unis ont réaffirmé hier leur soutien au retour de la démocratie en Haïti et aux efforts diplomatiques déployés en ce sens, à l'occasion du premier anniversaire du coup d'État.

« Nous continuons à soutenir le retour de la démocratie en Haïti », a déclaré un porte-parole du département d'État, Richard Boucher, démentant catégoriquement certains propos d'amis du président déchu, Jean-Bertrand Aristide, selon lesquels Washington aurait joué un rôle dans son renversement.

Lors d'un documentaire diffusé la veille sur une chaîne de télévision américaine, des amis du président déchu avaient affirmé que les États-Unis avaient été à l'origine du coup d'État contre le Père Aristide.

« Cette accusation est tout simplement scandaleuse », a déclaré M. Boucher en rappelant que Washington avait manifesté son « soutien total » au processus électoral qui avait conduit à l'élection du président Aristide. « Ce commentaire est absolument faux et nous ferons connaître notre position aux représentants du Père Aristide », a-t-il ajouté.

M. Boucher a également souligné que les États-Unis avaient été le premier gouvernement à reconnaître l'élection du Père Aristide et le plus gros donateur d'aide économique après l'élection.

Le président George Bush a annoncé hier qu'il prorogeait les sanctions économiques imposées par les États-Unis à l'encontre



Une Haïtienne gesticulait hier au cours d'une messe spéciale célébrée dans le centre-ville de Port-au-Prince à laquelle participaient 500 Haïtiens pour commémorer le coup d'État militaire qui a bouté en exil le président élu Jean-Bertrand Aristide.

d'Haïti et réaffirmé son soutien aux efforts de l'OEA.

Le calme en Haïti

Le premier anniversaire du coup d'État militaire, s'est déroulé dans le calme à Port-au-Prince et dans le reste d'Haïti où toute manifestation de rue avait été interdite par les autorités militaires.

Les partisans du président déchu sont restés discrets alors que de nombreuses opérations militaires et policières de contrôle et de fouilles de passants ou de véhicules se sont déroulées à Port-au-Prince et à l'entrée des villes de province au cours des derniers jours.

De nombreuses interpellations — dont on ne connaît pas le nombre — ont été réalisées au cours des dernières 48 heures

parmi de présumés partisans du père Aristide, à Port-au-Prince et en province, selon des sources concordantes. (Le délai de garde à vue est en Haïti de 48 heures après lequel la personne est considérée comme arrêtée et doit être déferée à la justice).

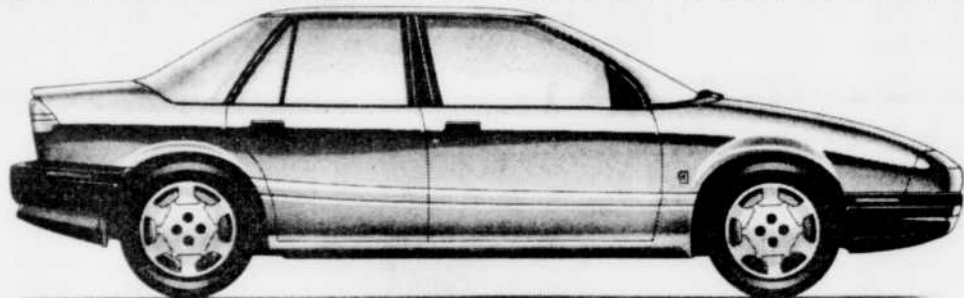
À Port-au-Prince, la seule manifestation publique a été celle d'un groupe de neuf Américains (six catholiques dont trois religieuses et trois laïcs engagés ainsi que trois animateurs protestants) qui ont réclamé le retour du président Aristide au cours d'une séance de prières et de chants oecuméniques devant l'ambassade des États-Unis.

Les religieux ont également affiché dans leurs prières leur support à la politique gouvernementale américaine vis à vis d'Haïti.



SATURN FÊTE SON 1er ANNIVERSAIRE

VENEZ FÊTER L'ANNIVERSAIRE RÉINVENTÉ DE TOUTES PIÈCES



JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI À PLACE LAURIER (3e ÉTAGE)
PLUS DE 12 000 VOITURES VENDUES EN 1 AN AU CANADA
(PAS SI MAL POUR DES PETITS NOUVEAUX)

CETTE RÉUSSITE MÉRITE D'ÊTRE CÉLÉBRÉE ET STE-FOY SATURN SAAB ISUZU VOUS INVITE À VENIR ADMIRER SES NOUVEAUX MODÈLES 1993 SUR PLACE.



L'ANNIVERSAIRE RÉINVENTÉ DE TOUTES PIÈCES. EXCEPTIONNELLEMENT, ÇA PASSE À PLACE LAURIER.



3330, RUE WATT
(angle Duplessis et Charest) sortie Blaise-Pascal
(418) 653-1312

DE LA COLLECTION DE MONTRES BIRKS...

Montres

SEIKO

À 30 % DE RABAIS*

Toutes les montres Seiko de Birks sont présentement en solde, dont notamment les tout nouveaux modèles pour homme et femme. Chaque montre porte non seulement la garantie Seiko de 3 ans, mais elle est aussi appuyée de la réputation séculaire d'intégrité et de service des horlogers de Birks.

- gravure sans frais
- certificat de remplacement gratuit d'une pile
- conseils avisés des professionnels de Birks
- centre après-vente dans les principales villes du Canada

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

*moins 30 % du prix de détail suggéré

BIRKS

ADVENTURE
ELECTRONIQUE
Le nouveau choix des Québécois

HALTE-GARDERIE GRATUITE
OUVERTE LES JOURS & HEURES DE 9H30 À 21H00
*JOURS DE 9H30 À 17H00
Pour enfants de 2 à 8 ans

NOUS GARANTISSONS LES MEILLEURS PRIX*
*DURANT LES 3 JOURS SUIVANT L'ACHAT AUX MEILLES CONDITIONS, CHEZ UN MARCHAND AUTORISÉ DANS LA VILLE DE QUÉBEC

FISHER

TOTAL 200 WATTS

MEUBLE VITRÉES GRATUIT
VALEUR: 150\$

RABAIS DE

100\$

AUCUN

PAIEMENT • DÉPÔT • INTÉRÊT

AVANT MARS 93

999\$

RECEPTEUR
• Syntonisateur digital avec accès direct
• 200 watts (Class AII)
• Egalisateur graphique 5 bandes
• Télécommande
DOUBLE CASSETTE
• Auto-inversion (lecteur #1)
• Dolby B et C
• Contrôle logique
• Recherche des plages

999

Rég.: 1099.00

Ne payez rien avant

6 MOIS

*Sur articles sélectionnés des marques suivantes:

SANYO • FISHER • CANON • SHARP
HITACHI • PANASONIC • TECHNICS

Détails en magasin.

AUCUN

PAIEMENT • DÉPÔT • INTÉRÊT

AVANT MARS 93

SANYO

NOUVEAU 1993 MODÈLE

CAMESCOPE 8MM ZOOM 8x/1 LUX avec TÉLÉCOMMANDE

• 6 modes préétablis d'enregistrement
• Verrouillage automatique
• Mise au point
• Réglage du diaphragme
• Équilibrage des blancs

749

Rég.: 799.00

749\$

RABAIS DE

50\$

AUCUN

PAIEMENT • DÉPÔT • INTÉRÊT

AVANT MARS 93

MITSUBISHI

TÉLÉCOMMANDE

• Écran carré
• 181 canaux prêts pour le câble
• Vue rapide
• Toutes fonctions à l'écran
• Entrée vidéo/audio

399

Rég.: 419.00

399\$

RABAIS DE

20\$

21"



MITSUBISHI

449\$

NOUVEAU 1993 MODÈLE

449

FINANCEMENT SPÉCIAL 6 MOIS
détails en magasin

4 TÊTES/Hi-Fi STEREO

• Télécommande unifiée avec bague d'accélération/navette intégrale
• Image intelligente
• 2 têtes audio Hi-Fi
• Accès rapide
• Affichage à l'écran
• Effets spéciaux
• Montage
• Verrouillage des canaux
• Nettoyeur de têtes automatique

CONCEPT NOVATEUR

Téléphone: **628-5500**

Centre Commercial
Place Lebourgneuf
QUÉBEC

64 BOUTIQUES AU QUÉBEC

Le No 1
En Électronique